

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 3008
27 mars 2026
1,50 € • DOM : 2€



Le journal
d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

À bas la guerre impérialiste, troupes françaises hors du Moyen-Orient!



Soldats du 5^e Régiment de cuirassiers aux Émirats arabes unis.

Municipales
**L'abstention
en tête**

Page 3

Carburants
**Les salaires
doivent suivre**

Page 5



Leur société

- Élections municipales : dérisoires victoires 3
- Gauche : éclatée façon puzzle 3
- Jospin : une gauche qui a bien servi le patronat 4
- Enracinement du RN : la responsabilité de la gauche 4
- Prix des carburants : le gouvernement brasse de l'air 5
- Petits colis : une taxe qui fait plouf 5
- Les salaires doivent suivre ! 5
- Taxes sur les riches : exceptionnellement légères 6
- Milliardaire ou SDF : "C'est mon choix" ? 6
- Qui gagne des millions ? 6
- Procès Nestlé : plein droit à polluer 6
- HLM : de moins en moins accessibles 7
- Expulsions locatives : augmentation record 7
- Inria : la recherche militarisée 7
- Rendez-vous médicaux : pour une urgence, rappelez dans six mois ! 12
- Hôpitaux en déficit : où va l'argent public ? 12
- Asalée : le gouvernement contre les soignants et les patients 12

Dans le monde

- Détroit d'Ormuz : l'engrenage de la guerre 8
- Iran : la population sous les bombes 8
- Pays du Golfe : les travailleurs immigrés, premières victimes 9
- L'armée française en guerre 9
- Palestine : un peuple torturé 10
- Israël : la bombe nucléaire qui plaît aux USA 10
- États-Unis : l'avortement criminalisé 10
- Cuba : étranglée par l'impérialisme 11
- Chili : Kast dans les pas de Trump 11
- Italie : une claque pour Meloni 16

Dans les entreprises

- Valeo et Astemo - Angers 13
- La Poste - Lyon et Paris 15° 13
- Prud'hommes : payer pour se défendre 13
- SNCF 14
- Cada Adoma Saint-Genis-Laval 15
- Aides à domicile : essentielles et sous-payées 15

Agenda

- Fête de Lutte ouvrière à Presles 16



Troupes françaises hors du Moyen-Orient ! À bas la guerre impérialiste !

Dimanche 22 mars, en France, les commentateurs ont retenu leur souffle dans l'attente des résultats du second tour des municipales, censés servir de rampe de lancement aux politiciens pour la présidentielle de 2027. Au Liban, en Iran, en Israël, dans les monarchies du Golfe, à Gaza, en Cisjordanie, en Ukraine... des dizaines de millions de femmes et d'hommes renaient leur souffle, eux, en redoutant un énième bombardement.

On a parfois le sentiment de vivre dans des mondes parallèles. Mais l'humanité, comme l'économie, est une et indivisible. Et les guerres qui font rage menacent en réalité tout le monde. Elles sont une catastrophe pour l'humanité tout entière.

Contrairement à ce que dit le gouvernement, nous sommes impliqués dans toutes ces guerres. Macron, avec les autres dirigeants européens, soutient l'effort de guerre en Ukraine. Au Moyen-Orient, il intervient déjà du côté des États-Unis et d'Israël, en fermant les yeux sur les mensonges que ces derniers ont inventés pour justifier leur agression contre l'Iran.

Le gouvernement français a envoyé le porte-avions *Charles-de-Gaulle* dans la région, et, depuis Abou Dhabi, des avions Rafale tirent des dizaines de missiles pour défendre l'espace aérien des Émirats arabes unis. Un soldat français a déjà été tué en Irak, et d'autres le seront demain. Et ce ne sera pas pour défendre la sécurité du monde ou la liberté mais pour défendre les profits de l'armateur CMA CGM, de Dassault et de Total.

Que nous le voulions ou non, nous sommes comme tous les peuples de ce monde, embarqués dans une énième guerre impérialiste. Même si nous ne sommes pas encore tous unis sous les bombes, la terreur et les destructions, des dizaines de millions de personnes le sont, et nous sommes tous en train de plonger dans une crise aux conséquences incalculables.

Cela a commencé par l'explosion des prix de l'essence que l'on subit quand on passe à la pompe. Va en découler l'augmentation des prix des transports en général, des conteneurs aux compagnies aériennes. Est aussi annoncée la flambée du prix du gaz, des engrais et, par ricochet, des produits agricoles et ceux de l'industrie chimique. Et ce n'est que le début d'un chaos auquel aucun pays

n'échappera, pas même les États-Unis de Trump, qui sont pourtant les premiers auteurs de cette guerre !

En Inde, un rationnement sur le gaz pour les particuliers a été instauré. Ne disposant pas de grandes réserves stratégiques, des pays placés au cœur de la chaîne de production mondialisée, comme le Vietnam ou le Bangladesh, ont dû mettre des usines et des installations à l'arrêt ou au ralenti. Quelles nouvelles tensions et rivalités vont naître de ce nouveau désordre ?

Les peuples sont tous enfoncés dans la guerre et les crises par leurs gouvernants, aussi rapaces que criminels. Comme nous, ils sont tous appelés à se sacrifier pour la guerre. À l'échelle mondiale, ce sont des milliers de milliards qui sont désormais engouffrés par la guerre. C'est un gâchis et une folie sans nom quand on sait combien cet argent pourrait transformer la vie de milliards d'êtres humains s'il était investi dans des infrastructures élémentaires !

Ici, le grand patronat et le gouvernement rognent sur les salaires, les pensions de retraite, l'argent des hôpitaux. Mais ils ne comptent pas les missiles tirés, en ce moment, au Moyen-Orient, alors qu'ils coûtent un million d'euros pièce.

Rien qu'une heure de vol d'un avion Rafale, c'est 20 000 euros, l'équivalent d'une année de salaire d'un ouvrier ou d'un employé au smic ! Et ce n'est pas aux profiteurs de guerre, à Dassault, Safran, Airbus ou Thales que le gouvernement demandera de payer, mais à nous, travailleurs !

Aucun peuple, aucun travailleur n'a intérêt à se solidariser avec les dirigeants impérialistes occidentaux. Ces derniers ont lancé cette nouvelle guerre pour affaiblir un régime qui ne leur était pas soumis et pour maintenir coûte que coûte leur domination sur le monde.

Les travailleurs, qui triment pour des salaires indignes et laissent leur santé au travail, connaissent le mépris de la classe capitaliste pour la vie humaine. Ils connaissent son fanatisme pour l'accumulation et la course aux profits.

Alors, si nous avons une guerre à mener, c'est contre cette classe capitaliste et ses serviteurs politiques. Opposons-nous à leur politique impérialiste et va-t-en guerre !

Nathalie Arthaud



Élections municipales : dérisoires victoires

Au soir du deuxième tour des élections municipales, dimanche 22 mars, les responsables politiques des diverses formations parlementaires se sont succédé sur les plateaux de télévision. Et chacun d'affirmer que son écurie avait triomphé.

Après avoir, pour la plupart, passé leur temps à déclarer que les élections municipales n'étaient pas politiques, responsables et commentateurs ont consacré leur soirée à tirer des urnes des pronostics pour la prochaine échéance, la présidentielle de 2027. Mais malgré les efforts méritoires des spécialistes habituels, la perspective n'a pas varié avec cette élection, si ce n'est que le dégoût de la politique politicienne a encore augmenté dans la population.

Cela se mesure avec le haut niveau de l'abstention, qui s'est confirmé lors du

deuxième tour. Plus de 42 % des électeurs se sont abstenus, bien plus encore dans les quartiers populaires. C'est un record pour ce type d'élection. Si l'on compte les millions de travailleurs étrangers, avec ou sans papiers, l'écrasante majorité de la population travailleuse est exclue, volontairement ou non, de ce que les médias appellent le « débat » ou la « compétition électorale ». Comment illustrer plus clairement que ceux qui font tout n'ont en fait pas voix au chapitre ? L'usure provoquée par la succession des partis au pouvoir, le fait

de les voir appliquer chacun son tour la politique exigée par le grand patronat, les conséquences terribles de cette politique sur la vie quotidienne des travailleurs et des petites gens ont, à ce jour, suscité plus de dégoût et de repli sur soi que de révolte. Des millions de travailleurs et leur famille ne voient pas pourquoi ils participeraient à un jeu où ils ne prennent que des coups.

La période d'instabilité politique, engendrée par l'usure des vieux partis, poursuivie par la déconfiture rapide de Macron, illustrée par la succession accélérée des gouvernements, n'est pas terminée. Le résultat des élections municipales n'y a rien changé. Sa cause profonde en est le mensonge permanent



SABINE PERRAULT

consistant à parler de justice dans une société qui ne fonctionne visiblement que pour enrichir les plus riches et où, contrairement aux discours de ceux qui gouvernent, la situation des travailleurs ne cesse d'empirer.

Dans ces conditions, les savants coupages de cheveux en quatre sur les possibilités de tel ou tel poulain d'accéder à la manège ont un intérêt très relatif.

Paul Galois

Gauche : éclatée façon puzzle

À peine les urnes rangées, le petit monde politique et médiatique s'est relayé pour expliquer que les accords conclus entre des listes de gauche et LFI avaient conduit à l'échec et même repoussé un électorat hostile au « radicalisme » de La France insoumise.

Depuis des mois, la droite au sens large, du gouvernement à Retailleau en passant bien évidemment par le RN, fait campagne pour mettre à

l'index LFI, accusée d'encourager la violence politique et d'être antisémite. Cela lui a permis de réintégrer le RN dans la « grande famille

des droites » et de diviser la gauche, bien sûr dans le sens de ses intérêts électoraux.

Les dirigeants du PS ne se sont pas fait prier pour emboîter le pas à la droite et stigmatiser LFI, même si l'entre-deux-tours a contraint Olivier Faure à quelques contorsions, refusant tout accord national mais acceptant en fait des

accords locaux et des fusions « techniques » avec un parti qu'il qualifie d'antisémite. Retailleau a pu alors dénoncer des « accords de la honte » et Bardella s'est payé le luxe d'appeler, depuis « l'arc républicain », à faire « barrage à la gauche, alliée de l'extrême gauche ».

Au lendemain du deuxième tour, qui a vu de grandes métropoles rester aux mains de la gauche mais plusieurs villes importantes, comme Brest ou Clermont-Ferrand, basculer à droite, la cacophonie règne chez les dirigeants de gauche. Boris Vallaud, président du groupe PS à l'Assemblée nationale, a affirmé : « La France insoumise nous a fait perdre », tandis que le secrétaire du PS, Olivier Faure, accusait LFI d'être le « boulet de la gauche ». Quelques voix timides s'élèvent pour faire remarquer que, s'il faut avoir la peau de LFI, il faudrait quand même réussir à attirer ses électeurs en vue de la présidentielle de 2027. Or LFI a effectivement attiré des électeurs dans les quartiers populaires et séduit une partie de la jeunesse touchée par les injustices et la montée du racisme et révoltée par le sort des Palestiniens.

Mélenchon n'est pourtant pas un révolutionnaire

et son parti se défend d'être d'extrême gauche. Il vient d'ailleurs de saluer en Jospin « l'homme de l'alliance rouge, rose, vert ». Le fait que la droite parvienne à faire de LFI, qui revendique son réformisme, un épouvantail révolutionnaire que les notables du PS considèrent avec effroi, marque l'évolution droitière de tout un personnel politique au service du patronat grand et petit. Ce dernier, par la voix de représentants locaux du Medef, a d'ailleurs pris position, à Toulouse, Poitiers ou Limoges, contre les listes de gauche fusionnées avec LFI, expliquant qu'il craignait la mise en place de « laboratoires de décroissance » et une « explosion de la fiscalité ».

Pour le patronat, il n'est pas question de laisser, même un mitterrandien revendiqué comme Mélenchon, dire qu'une miette d'argent public pourrait être consacrée à autre chose qu'aux « projets structurants », c'est-à-dire aux dépenses pouvant lui profiter. Il y a là de quoi déboussoler un Parti socialiste fort attentif à son image de parti de gouvernement soucieux de bien servir la bourgeoisie, y compris en y sacrifiant ses intérêts électoraux.

Nadia Cantale



Jospin : une gauche qui a bien servi le patronat

Le décès de Lionel Jospin, Premier ministre de gauche entre 1997 et 2002, a donné lieu à un déluge d'éloges du monde politique. Macron a proposé de lui rendre un hommage national. De quoi mettre en doute tout ce qui est dit, y compris par Jean-Luc Mélenchon, sur le « véritable homme de gauche » qu'il aurait été.

Si Lionel Jospin a fréquenté une organisation trotskyste dans sa jeunesse, ses premières convictions n'ont pas duré. Dès 1971, il rejoint le Parti socialiste capturé par Mitterrand. Il en devient le dirigeant lorsque ce dernier accède au pouvoir en 1981 et le sert fidèlement quatorze ans durant. Lors de l'élection présidentielle de 1995, il est le candidat du PS et échoue face à Chirac.

Mais, deux ans plus tard, grâce à la dissolution hasardeuse de l'Assemblée nationale par Chirac, la gauche redevient majoritaire et fit de Jospin le nouveau Premier ministre. Durant cinq ans, son gouvernement dit de gauche plurielle, comprenant des ministres du PS, du PCF et écologistes, mena une politique foncièrement hostile aux intérêts des travailleurs.

Ce qui fut vraiment « pluriel », durant ces années, ce sont les cadeaux au patronat ! Dès les premiers jours le ton fut donné. Jospin avait assuré trois jours avant sa nomination qu'il s'opposerait à la fermeture pure et simple de l'usine Renault à Vilvorde en Belgique. Mais une fois nommé, il laissa faire en affirmant : « Ce n'est pas le gouvernement qui décide ». Et ce fut identique lors de la masse de plans de licenciements durant ces années : Michelin, Danone, Marks et Spencer, AOM-Air Liberté, Valeo, Moulinex, Bata...

Pourtant, le gouvernement Jospin décida... de privatiser plus que tout autre avant lui. La compagnie aérienne Air France le fut par le ministre des Transports, Gayssot, dirigeant du PCF et caution communiste

du gouvernement. Aérospatiale-Matra, Usinor-Sacilor furent intégralement privatisés. Pendant que le capital de France Télécom, de la CNP, de EADS, AXA-UAP, Total, Pechiney était ouvert à la concurrence, entamant donc le mouvement vers la privatisation complète.

Loin de représenter une diminution du temps de travail, les lois Aubry dites des 35 heures permirent aux entreprises d'augmenter la productivité. À part ceux des salariés qui eurent des RTT, et le payèrent par un surcroît de travail car aucune obligation d'embauche n'était faite aux patrons, les travailleurs ne virent aucun progrès avec ces lois.

C'est donc avec ce bilan catastrophique pour la classe ouvrière que les partis de la gauche plurielle se présentèrent à l'élection de 2002. Le verdict fut sans appel : Le Pen fut qualifié et pas Jospin. Ce fut un choc pour tout le monde. Mais, contrairement aux mensonges développés à l'époque et aujourd'hui encore, ce n'était pas dû à une montée explosive de



La une du Parisien, le 22 avril 2002.

l'extrême droite. Le Pen et Megret, autre candidat d'extrême droite, avaient certes obtenu 5,4 millions de voix à eux deux. Mais, en 1995, Le Pen et De Villiers avaient déjà obtenu 6 millions de voix. Si Le Pen fut présent au second tour malgré des scores relativement stables, c'était dû à l'écroulement de la gauche, qui perdait 4 millions de voix. Jospin passait de 7,09 millions de voix en 1995 à 4,6 millions. Quant au PCF, principal allié de Jospin au gouvernement, il passait de 2,6 millions de voix à 0,9 en 2002. Ce premier tour représentait une véritable déroute électorale pour la « gauche plurielle » et son désastreux bilan de

gouvernement. Mais la trahison de cette gauche de gouvernement ne s'arrêta pas là.

En mentant sur les causes de l'arrivée de Le Pen au second tour, en hurlant au danger fasciste et en faisant voter Chirac pour camoufler sa propre déroute, la gauche brouillait encore plus les consciences. Voter pour un politicien véreux, un homme politique de la bourgeoisie, devenait le nec plus ultra de la lutte contre l'extrême droite. Le découragement des militants ouvriers trompés, augmenté du brouillage des frontières politiques, voilà le véritable héritage de Jospin.

Marion Ajar



Le 21 mai 1997, les travailleurs en grève bloquent l'usine de Renault à Vilvorde.

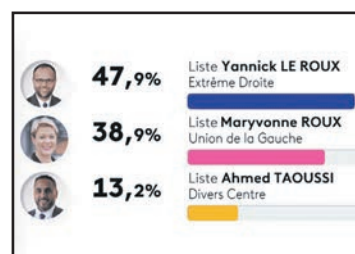
Enracinement du RN : la responsabilité de la gauche

Si le RN n'a pas réussi à gagner les mairies de Marseille, Toulon et Nîmes, ce qu'il espérait à l'issue du premier tour des municipales, il a pris la tête de 70 villes moyennes et revendiqué 3000 conseillers municipaux.

À part Nice, gagnée par Éric Ciotti, allié du RN depuis 2024, et Perpignan, où Louis Aliot a été réélu dès le premier tour, le RN n'a pas emporté de ville de plus de 100 000 habitants. Mais il a gagné des villes petites et moyennes dans plusieurs régions où ses scores importants se confirment élection après élection. Sur le pourtour méditerranéen, il conserve Fréjus et gagne diverses villes, de Menton à Rivesaltes en passant par

Tarascon et Agde. Dans le Sud, il gagne Castres. Dans le Nord et l'Est, il prend notamment Liévin, Lillers, Saint-Avoid. Dans le centre, il remporte Montargis et Amilly, tandis qu'un zemouriste gagne Vierzon. Sans les avoir emportées, le RN fait de gros scores dans des villes comme Saint-Étienne, Valenciennes, Wattrelos ou Chatellerauld.

Ces élections municipales confirment l'enracinement du RN dans les



Résultats à Vierzon.

milieux qu'il touche depuis des années. Outre son vieil électorat raciste, xénophobe ou nostalgique de la France coloniale, outre les voix de plus en plus nombreuses de la petite bourgeoisie des villes petites et moyennes, inquiète d'être déclassée, le RN obtient de nombreuses voix parmi les classes populaires des régions frappées

depuis des décennies par les fermetures d'usines, le chômage et la précarité.

Ce vote populaire pour un parti « qu'on n'a jamais essayé » reflète la démoralisation, la résignation et la recherche d'un sauveur suprême, fût-il un ennemi avéré de sa classe. Mais il reflète surtout le dégoût engendré par les partis de gauche, le PCF et le PS, qui avaient, dans ces régions, la confiance des travailleurs. Ces partis l'ont irrémédiablement perdue après leurs passages successifs au pouvoir où ils ont mené des politiques antiouvrières, accompagné les fermetures d'usines, exaucé toutes les

demandes patronales en démolissant les droits des travailleurs. Que des villes ouvrières comme Vierzon, Liévin, Hénin-Beaumont ou Hayange, dirigées pendant des décennies par des maires issus du PCF ou du PS, le soient désormais par l'extrême droite, est la marque de la faillite de la gauche de gouvernement. Ni les fronts républicains ni l'ostracisation des travailleurs qui se fourvoient avec le RN n'inverseront la tendance. Seul le retour à une politique s'appuyant sur la conscience de classe et favorisant les luttes collectives le permettra.

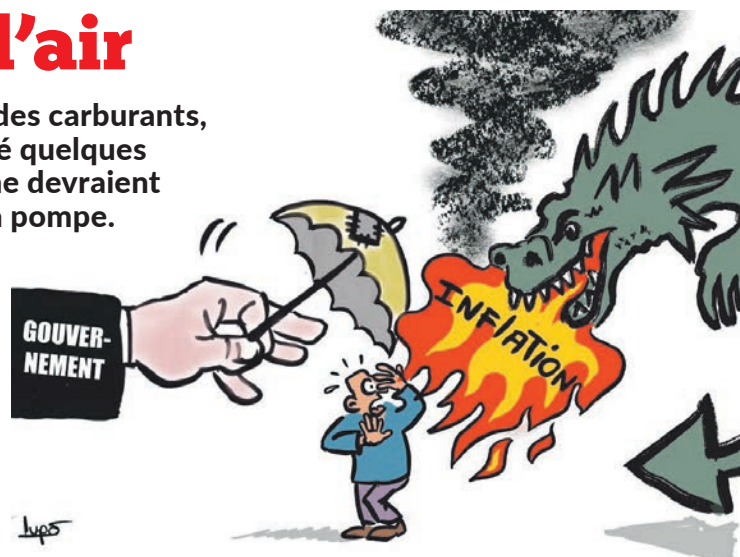
Xavier Lachau

Prix des carburants : le gouvernement brasse de l'air

Face à la flambée des prix des carburants, le gouvernement a annoncé quelques mesures symboliques qui ne devraient guère alléger la facture à la pompe.

Une lettre a ainsi été envoyée aux raffineurs, leur demandant d'évaluer « dans les meilleurs délais » leur capacité à augmenter leur production en France. Selon le gouvernement, cela devrait faire baisser les prix. En effet, la France n'importe du Moyen-Orient que 12 % de son pétrole brut, mais 33 % de son gazole. Cela explique d'ailleurs que le prix de celui-ci ait augmenté plus fortement que celui de l'essence. Mais l'impact réel d'une hausse de la production de produits raffinés en France reste largement incertain, et surtout hors de portée d'un courrier ministériel. Sur X, Sébastien Lecornu s'est félicité du fait que la raffinerie de Gravenchon, près du Havre, aurait répondu positivement à sa demande ; mais celle-ci ne peut augmenter ses capacités que de 10 %. Quant à Total, il a répondu que ses raffineries sont déjà au maximum de leurs capacités.

En parallèle, le gouvernement a annoncé des



« mesures de soutien » pour les entreprises de pêche, de transport et les exploitants agricoles. Ces secteurs bénéficient déjà d'une fiscalité réduite sur le gazole, mais ils subissent néanmoins la hausse des prix : le gazole marin, par exemple, a augmenté de 60 % entre le 26 février et le 23 mars. Les mesures proposées consistent en fait à repousser l'échéance sans régler le problème, par des reports de cotisations sociales, un étalement des échéances fiscales ou des prêts garantis ou directs via BPI France. Sans surprise, les représentants de ces professions jugent ces mesures insuffisantes et réclament des aides directes, qu'ils pourraient finir par

obtenir comme cela a été le cas dans le passé.

Pour les travailleurs contraints d'utiliser leur voiture au quotidien, et alors que chaque plein pèse un peu plus lourd dans des budgets déjà serrés, c'est pour l'instant silence radio de la part du pouvoir. Une solution saute pourtant aux yeux de tous ceux pour qui le respect de la propriété et des profits ne passe pas avant les intérêts de la collectivité : il suffirait de prendre sur les bénéfices accumulés depuis des années par les groupes pétroliers et les distributeurs pour faire baisser les prix. Une piste que le gouvernement se garde évidemment bien d'envisager.

Claire Dunois

Petits colis : une taxe qui fait plouf

Appliquée depuis le 1^{er} mars, la taxe de deux euros sur les petits colis provenant des pays extérieurs à l'Union européenne était censée protéger celle-ci, et la France en particulier, de la concurrence chinoise.

Pour l'instant, elle conduit surtout les plateformes chinoises à s'orienter vers les aéroports des pays frontaliers, avant d'acheminer leurs produits en France par camion.

Il en résulte une cinquantaine d'avions-cargos en moins chaque semaine à l'aéroport de Roissy et la mise en sommeil d'un aéroport à Vatry, dans la Marne, où de gros porteurs atterrissaient sur l'une des plus longues pistes d'Europe avec leur chargement de marchandises chinoises. La fermeture de cet aéroport entraînerait la suppression

de 100 à 120 emplois directs et des coupes claires sur la plateforme logistique qui emploie 1 400 personnes. Ce serait le prix à payer pour la fanfaronnade de quatre ministres venus à Roissy en avril 2025 proclamer que « la France a pris la tête de cette coalition européenne. » Il s'agissait de devancer la mise en place de cette taxe à l'échelle de l'Union européenne prévue pour novembre. Entre-temps, un droit de douane européen de 3 euros par catégorie d'article devrait se cumuler avec la taxe française à partir du 1^{er} juillet.

Toutes ces mesures font partie de la guerre que les capitalistes se livrent. Elles sont de la même eau que celle que mène Trump, même si l'État français a moins de moyens que son homologue américain. Ce protectionnisme, en tout cas, n'augure rien de bon, ni pour les travailleurs français ni pour les travailleurs chinois. Ici, il promet à coup sûr un renchérissement des prix, que ce soit du fait du coût supplémentaire du transport par camion depuis les aéroports de Belgique, des Pays-Bas, ou d'une taxe qui s'apparente à la TVA. Là-bas, c'est le risque de perdre son emploi au cas où les mesures de taxation finiraient par réduire les achats des consommateurs européens.

Jean Sanday

Les salaires doivent suivre !

Alors que le litre de gazole a passé la barre de 2,10 euros en moyenne à la pompe, le Premier ministre Lecornu a affirmé à nouveau, dans un tweet, que la flambée des prix est la conséquence de la guerre et de la fermeture du détroit d'Ormuz.

Pourtant, cette hausse n'est pas, à ce stade, le résultat d'une pénurie de pétrole.

En une seule journée, le 23 mars, le prix du baril de pétrole Brent est passé de 108 à 93 dollars à la suite de l'annonce par Trump de la reprise de discussions avec le régime iranien. Puis il est remonté au-dessus de 100 dollars lorsque l'information a été démentie. Ces variations montrent bien que l'évolution des prix n'a qu'un rapport lointain avec le blocage du détroit d'Ormuz. De plus, en Europe, les stocks stratégiques de pétrole sont prévus pour tenir environ trois mois en cas de crise majeure. Mais certains économistes expliquent que leur seul déblocage, qui a commencé, constitue pour les spéculateurs un signal qui renforce leurs paris à la hausse ! La guerre fait le malheur des peuples mais est une aubaine pour ces charognards capitalistes.

Les cours étant mondiaux, tous les pays sont touchés, même ceux qui ne dépendent que faiblement des hydrocarbures du Golfe. C'est le cas de la France, dont seules 11,9 % des importations

viennent du Moyen-Orient, d'après l'Insee, contre 38 % en provenance d'Afrique. C'est aussi le cas des États-Unis, premier producteur mondial, où les prix flambent aussi à la pompe.

L'envolée des cours du pétrole et du gaz ne se limite pas à l'essence ou aux chaudières : elle va nécessairement se répercuter sur l'ensemble des entreprises, dans l'industrie comme dans l'agroalimentaire. Tout va augmenter, ce qui rappelle la flambée d'inflation de 2022, suite au déclenchement de la guerre en Ukraine. Ainsi, alors que s'annonce une nouvelle vague d'augmentation générale des prix, les travailleurs doivent se préparer à revendiquer une augmentation tout aussi générale des salaires et leur indexation sur les prix. C'est la seule mesure qui, dans le capitalisme, pourra protéger les travailleurs des conséquences de la guerre, en attendant d'être assez forts et organisés pour renverser ce système économique de plus en plus fou.

Thomas Baumer



Taxes sur les riches : **exceptionnellement légères**

« **Impôt minimal des plus riches : comment l'État a raté sa cible** », titrait le journal *Les Échos* le 16 mars. Mais pour atteindre une cible, encore faut-il la viser.

Malgré ses proclamations sur la justice fiscale, ce n'est évidemment pas ce qu'a visé le gouvernement. La mise en place de nouvelles formes de taxation exceptionnelles des super-riches et des grandes entreprises dans le budget 2025 avait été présentée comme la preuve que l'État allait demander des efforts à tous, riches et

pauvres. Sans surprise, la promesse n'a été tenue que pour les classes populaires, qui ont subi les économies dans les services publics et le blocage des pensions et allocations, et des salaires des employés de l'État.

En ce qui concerne les hauts revenus, une « contribution différentielle », devait garantir que

les contribuables les plus riches paieraient au moins 20 % d'impôt sur leurs revenus, ce qui devait rapporter 1,9 milliard d'euros à l'État. En fait, celui-ci n'a perçu à ce titre en 2025 que 369 millions ; car, contrairement aux salariés qui n'ont pas leur mot à dire sur le montant de leur salaire et de leurs impôts, ceux qui vivent de leur capital peuvent jouer sur la date de distribution des dividendes, la répartition entre

leurs actifs professionnels et leurs biens personnels, et disposent de nombreuses techniques comptables tout à fait légales qui leur permettent de diminuer leurs revenus déclarés, donc le montant de leurs impôts.

Quant à la surtaxe sur les bénéfices des grandes entreprises, qui concernait les groupes réalisant plus de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires en France, elle n'a rapporté à l'État que 7 milliards en 2025. Ce montant est dérisoire par rapport aux 108 milliards versés aux actionnaires du CAC40. Même LVMH, l'entreprise qui a versé la plus forte contribution, n'a payé que 661 millions au titre de cette taxe, tandis que ses propriétaires, la famille

Arnault, possèdent une fortune estimée à 116 milliards d'euros. Des groupes comme TotalEnergies, BNP, Société générale ou encore Arcelor-Mittal ne l'ont pas payée, sous prétexte que leurs profits viendraient surtout de leur activité à l'étranger ; mais que ces sommes soient réalisées ici ou à l'autre bout du monde ne change rien au fait que ces groupes ont des milliards en caisse et versent de généreux dividendes à leurs actionnaires.

Ces deux taxations ont été reconduites dans le budget 2026. On peut d'ores et déjà parier qu'elles resteront indolores et qu'une nouvelle fois l'État réservera ses flèches aux classes populaires.

Claire Dunois

Milliardaire ou SDF : **“C'est mon choix” ?**

La femme de Bernard Arnault est une pianiste renommée et c'est en cette qualité qu'elle a été interviewée sur RTL, le 23 février. Dans une séquence coupée au montage par RTL et révélée depuis dans les

médias, l'artiste s'est laissée aller à quelques considérations personnelles sur ce qui compte vraiment dans la vie.

Après avoir déclaré : « *Ce que je vais dire va peut-être vous choquer, les SDF, je n'y*

pense pas tous les jours », cette femme de milliardaire qui sait de quoi elle parle a ajouté : « *C'est aussi un choix de vie avec des gens qui ont décidé de lâcher la société.* » D'ailleurs, les personnes à la rue qu'elle a croisées sur son chemin à Vienne « *sifflent des mélodies de Schubert* », preuve sans doute qu'il s'agit de sympathiques baladins cultivés vivant d'art et d'eau fraîche. En artiste sensible, elle pense que « *chaque être humain réussit à trouver la lumière en lui et à y avoir un peu de bonheur.* » À une autre époque, une autre « épouse de » expliquait que si le peuple n'avait pas de pain, il pouvait manger de la brioche. Elle s'appelait Marie-Antoinette, c'était la femme de Louis XVI et la révolution de 1789 s'est chargée de lui clouer le bec...

Nadia Cantale



Qui gagne des millions ?

L'Observatoire des inégalités vient de mettre en ligne un comparateur conçu à partir d'une étude des patrimoines en France.

Sans surprise, il conclut que « *l'inégalité des patrimoines est encore plus accentuée que celle des revenus* ».

Le comparateur en ligne additionne l'épargne (compte courant, livret, etc.), la valeur de la voiture et, éventuellement, celle de l'appartement ou de la maison, une fois déduit le montant de l'emprunt qu'il reste à rembourser sur ces biens. Le site affiche ensuite une longue liste d'autres biens à renseigner,

réservés aux 10 % les plus riches, qui disposent de près de la moitié de la richesse du pays : entreprises, fonds de commerce, portefeuille d'actions, œuvres d'art, yachts, etc. Avec un patrimoine supérieur à 300 000 euros, on intègre le top des 20 % les plus riches.

Si vous n'avez rien de tout ça, et surtout aucune entreprise avec des salariés à exploiter, vous n'avez aucune chance d'être dans le club des plus riches. Quand on se compare, on se désole... ou on se révolte !

Marlène Stanis

Procès Nestlé : **plein droit à polluer**

Le 23 mars s'est ouvert le procès de Nestlé Waters, accusé d'avoir abandonné des milliers de tonnes de déchets plastiques dans les Vosges, près de Vittel et de Contrexéville.

Dès le début du procès, à la demande des avocats du trust, le président du tribunal a annulé les analyses faites dans le cadre de l'enquête pour mesurer la pollution, en raison d'un vice de procédure.

Le bilan était évidemment accablant pour Nestlé, après plusieurs années d'enquête, en particulier sur des décharges autour de Contrexéville et de Vittel. Au total, plus de 300 000 mètres cubes de déchets ont pollué

les sols et les ressources en eau. Le niveau des particules de microplastiques serait, selon les enquêteurs de l'Office français de la biodiversité, « *30 millions de fois supérieur* » à celui de l'eau de la Seine.

Le trust, déjà mis à l'index pour le scandale de ses eaux minérales, conteste ces résultats, soutient que ces décharges étaient celles de la société des eaux de Vittel qui l'a précédé ; ses avocats, cités par Mediapart,

ajoutent que l'utilisation de gants et de bouchons en plastique pour recueillir les prélèvements aurait faussé les taux de pollution et que dans cette enquête « *la rigueur a été sacrifiée et aucune précaution n'a été prise* ». Un cynisme déjà dénoncé en 2025 par la procureure chargée de l'enquête.

Mais rien n'arrête cette société mondialement connue pour ses scandales concernant, entre autres, l'eau minérale ou le lait en poudre pour bébés, et surtout pas les États et leurs gouvernements. En 2023, celui d'Élisabeth Borne avait



Décharge sauvage près de Vittel-Contrexéville.

assoupli la réglementation, ouvrant ainsi la possibilité d'utiliser certains microfiltres interdits jusqu'alors pour des eaux minérales. Un rapport de l'agence régionale de santé a même été modifié afin de lui permettre d'obtenir le renouvellement de son autorisation à exploiter la

source Perrier.

Le procès va se poursuivre, mais avec un dossier amputé, contre une multinationale dont le pouvoir de nuisance sur l'eau, la nature et la santé s'appuie sur près de 90 milliards de chiffre d'affaires.

Sylvie Maréchal

HLM : de moins en moins accessibles

Les plus pauvres des travailleurs, qu'ils soient en activité, au chômage ou retraités, se trouvent de plus en plus exclus de l'accès à un logement, même social, comme le confirme l'organisme de contrôle des HLM dans ses statistiques annuelles.

Dans la file d'attente des 2,9 millions de demandeurs de HLM, près des deux tiers ont des revenus qui ne dépassent pas le smic, ce qui devrait leur donner droit aux HLM appelés PLAI, dont les loyers sont les moins chers, 6,30 euros le mètre carré en moyenne sans les charges, contre 9,80 euros pour la catégorie la plus élevée. Mais, alors que la pauvreté s'accroît, les PLAI, qui ne représentaient déjà que 44 % des constructions de HLM il y a dix ans, n'en représentent plus que 41 % aujourd'hui. D'où un effet de ciseau entre l'appauvrissement de ceux qui ont besoin d'un logement et la montée des loyers dans le peu de HLM nouvellement construits.

La raison qui saute aux yeux est la mauvaise volonté de certaines collectivités

locales à accueillir des personnes pauvres. Cette politique, relayée au sommet de l'État par une loi facilitant les expulsions, est naturellement choquante, mais elle n'explique ni la baisse générale du pouvoir d'achat, ni les difficultés croissantes à se loger. Entre 2012 et 2022 par exemple, quelque 400 000 logements étaient construits par an, pour une grande part dans le secteur privé. Mais s'y loger nécessitait des salaires beaucoup plus élevés car, dans les grandes métropoles, les loyers sont en moyenne deux fois plus hauts que dans les HLM. Ceux-ci ont été créés pour que les capitalistes puissent loger la main-d'œuvre à loyers modérés, sans devoir augmenter les salaires.

Il y a toujours eu des exclus, même lorsque les HLM étaient construits en bien plus grand nombre, y compris au début des années 1970, quand nombre de travailleurs, en particulier immigrés, devaient vivre en foyer ou dans des logements insalubres. Aujourd'hui, l'État a d'autres priorités, en premier lieu l'augmentation du budget militaire, et il a coupé ses subventions à la construction de HLM, alors qu'elles bénéficiaient essentiellement aux PLAI. De plus, ce sont les organismes HLM qui doivent payer une partie des APL (aides personnalisées au logement) à la place de l'État. C'est pourquoi ils sont plus directement soumis aux banques, auxquelles ils doivent emprunter et rembourser en augmentant les loyers. Ils sont aussi soumis aux Bouygues et compagnie, qui ont fait exploser les coûts de construction, et aux promoteurs, par lesquels ils passent de plus en plus souvent pour construire. Par exemple, après la démolition des immeubles d'une cité, les nouveaux loyers sont en général bien supérieurs aux anciens. Les HLM n'ont pas la volonté, et de moins en moins les moyens, de contrecarrer cette pression croissante.

La balle est dans le camp des travailleurs, à la fois pour imposer la construction de logements à prix coûtant et pour contrer tout ce qui fait baisser, voire s'effondrer, leur pouvoir d'achat.

Jean Sanday



CAMILLE HUPPENOIRE RADIO FRANCE

Expulsions locatives : augmentation record

D'après la Chambre nationale des commissaires de justice (anciennement huissiers), les expulsions locatives ont atteint un nouveau record en 2025, en augmentation de 27 % par rapport à l'année précédente.

En 2025, 30 500 locataires ont été expulsés. Des familles avec des enfants, des personnes âgées, parfois des malades ont vu arriver la police ou la gendarmerie chez elles et ont été obligées de quitter leur logement, dont la serrure était changée. D'autres locataires, deux à trois fois plus nombreux, préfèrent quitter leur logement avant d'y être contraints par la force.

Depuis le début des années 1980, les expulsions par la force ont été multipliées par dix. Le rythme s'est accéléré ces deux dernières années, avec une hausse de 60 %. Alors que se loger est un besoin vital, il devient de plus en plus difficile de payer des loyers

qui représentent 40 %, 50 % ou 60 % des revenus de nombreuses familles populaires. La situation risque de s'aggraver encore étant donné les évolutions des salaires et de l'emploi et les politiques gouvernementales de plus en plus ouvertement antipauvres.

En effet, si les expulsions ont autant progressé, c'est parce que les tribunaux font preuve d'une sévérité accrue, ainsi que les préfectures chargées de la mise en œuvre des décisions. Les motifs qui permettaient par le passé de retarder l'échéance, comme la présence d'enfants en bas âge, sont moins pris en compte et les préfets, suivant les directives du ministère du Logement, ajournent moins les expulsions. En s'attaquant violemment au droit de se loger, l'État poursuit sa guerre contre les classes populaires.

Joséphine Sina

JAIR LANES CAISSE DES DÉPÔTS



Construction de HLM.

Inria : la recherche militarisée

L'Inria (Institut national de recherche en informatique et automatique) regroupe plusieurs milliers de chercheurs et d'ingénieurs. Fin 2024 déjà, son PDG annonçait que l'institut devait être le « bras armé de l'État dans le numérique ».

La priorité devait être donnée à la recherche duale, c'est-à-dire à la recherche avec des applications dans le domaine militaire. Aujourd'hui, l'Inria veut généraliser les zones à accès restreint ou « zones à régime restrictif » (ZRR). Concrètement, il s'agit de limiter

dans l'ensemble de l'institut les accès, les partenariats, et les recrutements, en fonction de validations venant du ministère de la Défense.

Là où ces zones existent déjà, cela se traduit souvent, compte tenu du manque de moyens, par de simples autocollants au sol et aux murs

signalant l'entrée dans une zone à accès restreint. Mais cela se traduit aussi par des refus de recrutements sans aucune justification.

De nombreux salariés sont inquiets, et plus d'un millier d'entre eux ont signé une pétition pour demander l'arrêt du projet de généralisation des ZRR. Pour certains, il s'agit de dénoncer le manque de moyens, pour d'autres, de contester la fin de la liberté de recherche. Beaucoup

dénoncent également le fait que l'ensemble des salariés seront soumis à autorisation, renouvelable tous les cinq ans. L'évolution de la société leur fait craindre que, à l'avenir, les autorisations puissent être refusées pour la simple expression d'opinions, y compris dans un cadre privé.

Derrière ce passage en ZRR intégral et à marche forcée, des salariés voient bien que l'évolution va

dans le sens de la militarisation et d'une dégradation des conditions de travail, et ne veulent pas la laisser passer. La recherche en informatique est encore aujourd'hui une collaboration internationale de chercheurs. Mais ce principe de « sciences ouvertes » se heurte aux rivalités grandissantes entre pays et, pire, aux affrontements militaires directs qui se multiplient. C'est inacceptable.

Correspondant LO

Détroit d'Ormuz : l'engrenage de la guerre

Quatre semaines après le début de la guerre, le régime iranien ne s'est pas effondré et conserve les moyens de riposter aux bombes israélo-américaines. Il vise les infrastructures de divers pays du golfe Persique et bloque le très stratégique détroit d'Ormuz, ce qui affecte toute l'économie mondiale.

Samedi 21 mars, Trump menaçait de « bombarder les centrales électriques iraniennes » si le régime « ne débloquent pas le détroit d'Ormuz dans les 48 heures ». Lundi 23, il repoussait cet ultimatum en affirmant, contre toute évidence, « qu'une résolution complète et totale des hostilités est en vue ». Aussitôt, le cours du baril de pétrole brut tombait de 108 à 93 dollars. Autre signe de la fébrilité de Trump face à la crise pétrolière qu'il a lui-même déclenchée : il a fait lever les sanctions contre le pétrole iranien pour tenter de faire baisser son prix en augmentant l'offre disponible. Cela pourrait

rapporter 14 milliards de dollars à l'Iran.

Le blocage du détroit d'Ormuz, par où transite un cinquième du pétrole mondial et dans lequel 3 200 navires sont actuellement coincés, n'a pas seulement pour effet de faire flamber le prix du gaz et du pétrole sur les marchés internationaux, sous l'effet de la spéculation et parce que les stocks se réduisent. Il affecte de multiples façons l'économie mondiale : le trafic maritime est désorganisé, provoquant une hausse des prix et des retards de livraison ; des usines sont mises à l'arrêt ou au ralenti dans des pays d'Asie comme l'Inde ou le Bangladesh, faute de

carburant ou de matières premières, ce qui va perturber en cascade la production dans divers secteurs industriels.

En attaquant l'Iran au côté de son allié Netanyahu, Trump a visiblement sous-estimé la capacité de résistance du régime iranien et ouvert la boîte de Pandore. Comme l'a formulé Jim Mattis, ancien secrétaire à la Défense de Trump en 2017, devenu très critique : « On peut dire qu'on arrête la guerre ; on peut même proclamer la victoire », mais dans ce cas les pays du Golfe, entraînés malgré eux dans cette guerre, « resteront sous la menace de l'Iran ». Et Mattis de conclure : « Nous sommes dans une situation difficile [...] sans bonnes options. »

L'autre option américaine est d'intensifier la guerre pour libérer par la force le détroit d'Ormuz. Cela signifierait détruire des infrastructures iraniennes



vitales et provoquer une riposte contre les installations pétrolières et les usines de dessalement des pays du Golfe, ce qui entraînerait des effets bien pires pour l'économie mondiale. En outre, reprendre durablement le contrôle du détroit d'Ormuz imposerait d'une façon ou d'une autre que des troupes américaines ou pro-américaines débarquent sur les côtes iraniennes. À ce jour, l'armée des États-Unis a annoncé l'envoi dans la région de 5 000 soldats, avec des engins amphibies, sans préciser aucun objectif. Mais une opération terrestre, même contre une armée iranienne affaiblie, exigerait en fait des dizaines de milliers de

soldats sinon davantage encore.

Une telle option, l'aggravation de la guerre au risque d'entraîner toute la planète, n'est pas exclue et pas seulement parce que le versatile et mégalomane Trump est au pouvoir. Bien avant que celui-ci n'arrive à la Maison Blanche, les dirigeants de l'impérialisme américain se sont lancés, à plusieurs reprises, dans de telles aventures. De l'Afghanistan à l'Irak, ils n'ont jamais hésité à mentir pour justifier des guerres, à les lancer sans plan pour le jour d'après et sans considération ni pour leurs propres soldats ni pour les peuples qu'ils plongeaient dans la barbarie.

Xavier Lachau

Iran : la population sous les bombes

Semaine après semaine, la population iranienne subit les bombardements des armées américaine et israélienne, en plus de la répression du régime, qui ne faiblit pas.

Rien n'est organisé par l'État pour se mettre à l'abri, les communications avec l'extérieur du pays sont coupées. L'anxiété est permanente. La vie des uns et des autres ne semble tenir qu'au hasard des déplacements et des points de chute des bombes, en particulier dans la capitale, Téhéran.

Dès que la vie reprend son cours, c'est pour être soudainement interrompue par des bombardements meurtriers. À chaque sortie, c'est la peur de ne pas revenir, ou de retrouver dans les décombres d'une pièce détruite ses enfants tués par l'explosion, comme ce père de quatre

petites filles dont une seule a survécu.

Les États-Unis ont utilisé pour la première fois, le 18 mars, leurs nouvelles bombes anti-bunkers, des munitions à pénétration profonde, vantées par l'armée de l'air américaine comme ayant « une capacité de survie accrue, une létalité renforcée, un système de mise à feu intelligent ». Au 21 mars, le ministère de la Santé iranien comptait 1 500 morts civils,

une ONG basée aux USA en comptait plus de 3 000, dont 15 % seraient des enfants. La journée du lundi 23 mars a été particulièrement meurtrière, avec au moins 175 morts, principalement dans des bâtiments résidentiels. Depuis le début de la guerre, le Croissant rouge iranien estime que plus de 50 000 logements ont été endommagés.

La guerre et l'arrêt des importations conduisent à des pénuries d'eau et de médicaments. Les malades greffés ne trouvent plus de traitement antirejet. Les hôpitaux, dépassés, déprogramment les interventions et interrompent les campagnes de vaccination. Plusieurs ont été touchés par les bombardements, et ceux qui peuvent encore fonctionner doivent aussi soigner les blessés. L'OMS, l'Organisation mondiale de la santé, a recensé 18 attaques contre des services de santé, qui auraient fait au moins huit morts parmi les soignants, tandis que le ministère de la Santé évoque 300 centres médicaux touchés. Les hôpitaux avaient déjà perdu du personnel en janvier avec l'arrestation et l'exécution de soignants qui avaient secouru des manifestants.

Plusieurs dizaines de médecins auraient ainsi été arrêtés, et un chirurgien serait menacé d'exécution.

Car la répression continue. Les prisons se remplissent de gens présentés comme des espions à la solde de l'impérialisme. La guerre renforce le sentiment national et facilite la chasse à toute opposition. Le régime semble avoir toléré des rassemblements à l'occasion des fêtes de Norouz, le nouvel an persan, la semaine du 18 mars, alors qu'il avait annoncé qu'il tirerait sur les contrevenants au couvre-feu. Mais des dizaines d'arrestations ont été menées au cours du mois de mars, sous divers prétextes, contre des participants au mouvement de début janvier et leurs proches. Les exécutions publiques ont repris. Trois jeunes notamment ont été pendus jeudi 19 mars pour avoir manifesté le 8 janvier, après des aveux sous la torture, tandis que trois autres plus jeunes encore, de 16 à 17 ans, sont aussi menacés de la peine de mort.

La population est prise en étau entre les bombardements impérialistes et la répression du pouvoir.

Élise Patach



Banlieue de Téhéran, le 21 mars.

Pays du Golfe : les travailleurs immigrés premières victimes

La classe ouvrière des pays du golfe Persique est en grande partie composée de travailleurs immigrés. Depuis le début de la guerre, beaucoup se retrouvent sans ressources, pris au piège dans une zone devenue dangereuse.

Dans les six monarchies du Golfe (Bahreïn, Koweït, Oman, Qatar, Arabie saoudite et Émirats arabes unis), plus de la moitié des 60 millions d'habitants sont des travailleurs étrangers. Au Qatar, ils représentent près de 90 % de la population. Au total, environ 25 millions de travailleurs viennent d'Asie, notamment d'Inde, du Pakistan, du Népal et du Bangladesh. Plusieurs centaines de milliers de travailleurs africains y ont aussi émigré.

Ouvriers du bâtiment et des industries pétrolières et gazières, employés d'hôtel, domestiques, chauffeurs, ils sont indispensables dans tous les secteurs essentiels et

font l'objet d'une exploitation brutale. Plusieurs pays du Golfe pratiquent la « kafala », un système qui impose aux travailleurs d'avoir un parrain, souvent son employeur, qui contrôle le droit de travailler, de changer d'emploi ou de quitter le territoire. Les passeports leur sont fréquemment confisqués, les plaçant dans une situation de dépendance presque totale.

La guerre aggrave brutalement cette situation. Le tourisme est à l'arrêt, plusieurs sites énergétiques et pétrochimiques ont été endommagés et d'autres ont été fermés par crainte de bombardements. Des familles d'expatriés occidentaux ou de

cadres étrangers sont parties précipitamment, abandonnant parfois leurs employés : domestiques, chauffeurs ou gardiens se retrouvent du jour au lendemain sans salaire ni logement.

Les conséquences sont dramatiques aussi dans les pays d'origine. Dans l'État du Kerala, dans le sud de l'Inde, les revenus envoyés par les travailleurs expatriés au Moyen-Orient représentent plus de 20 % des ressources locales. Les migrants bangladais ont, à eux seuls, envoyé dans leur pays l'équivalent de plus de 20 milliards d'euros en 2025. Ces transferts font vivre des familles entières, qui subissent donc aujourd'hui de plein fouet les conséquences de la guerre.

Quant aux gouvernements de ces pays d'origine, ils n'ont pas grand-chose à proposer.



Travailleurs du bâtiment à Dubaï avant le déclenchement de la guerre.

Aux Philippines, le gouvernement s'est dit prêt à rapatrier les 2,4 millions de travailleurs philippins présents au Moyen-Orient si la situation empirait. Mais il n'a pas dit comment, et une vidéo tournée à Bahreïn, qui montre des travailleurs philippins refoulés sans ménagement par un employé de leur ambassade, a fait scandale. Le Premier ministre indien, Narendra Modi, dit avoir téléphoné à plusieurs dirigeants du Golfe pour les remercier

de prendre soin de la communauté indienne : étrange conception du « soin » !

En temps de paix, les gratte-ciel, l'industrie énergétique et le tourisme dans les monarchies du Golfe reposent sur l'exploitation de ces dizaines de millions de travailleurs. En temps de guerre, ce sont les mêmes qui en subissent les conséquences immédiates et, avec eux, leurs familles vivant à des milliers de kilomètres.

Claire Dunois

L'armée française en guerre

Macron, ses ministres et leurs porte-parole nuancent leurs prises de position sur la guerre en cours dans le Golfe en fonction des besoins.

Pour le grand public, celui qui écoute les actualités, qui redoute la guerre et, éventuellement, qui vote, le gouvernement évoque la défense des ressortissants français. Il souligne que Trump ne demande l'avis de personne. Macron parle de n'intervenir que lorsque les hostilités auront cessé et prêche pour la paix universelle, le respect du droit et toute cette sorte de choses.

Sur la scène diplomatique, le ton change quelque peu. Les grandes puissances européennes, France en tête, ont signé le 19 mars une déclaration commune, accusant l'Iran de bombarder des pays innocents, de menacer la paix du monde et d'interrompre le commerce mondial. Le texte ne comprend en revanche pas un mot pour condamner l'intervention conjointe États-Unis-Israël, ces deux pays n'étant même pas cités. On ne peut plus clairement choisir son camp et se préparer à intervenir du côté américain.

Sur le terrain, c'est encore plus net. L'armée française participe de fait déjà aux combats. Tous les jours, des avions Rafale s'envolent, armés et prêts à tirer. Ils auraient, d'après les autorités militaires, déjà abattu des dizaines de drones et de missiles iraniens. Les systèmes de détection français, radars, satellites ou embarqués repèrent les tirs venus d'Iran. Et qui sait s'ils ne guident pas ceux allant vers l'Iran ?

Le ministère des Armées recense ainsi les forces françaises dans la région. Les 900 hommes cantonnés à Abou Dhabi, répartis entre la base navale, la base aérienne et les blindés, sont les plus directement concernés. Il y aurait désormais douze Rafale et le personnel requis sur place. Il y a aussi 600 hommes, des blindés et dix Rafale en Irak, au titre de l'opération Chammal de lutte contre Daesh. Il y a des conseillers au Liban, les 1 500 militaires de la base de Djibouti, le groupe aéronaval autour du porte-avions en Méditerranée orientale, d'autres navires

encore dans l'océan Indien. Il y a, mais le ministère ne les recense pas, tous les spécialistes et formateurs qui accompagnent les engins vendus par des industriels français aux armées des pays du Golfe, des Rafale aux frégates, des radars aux missiles, des canons aux véhicules blindés. Il y a enfin tous ceux aux missions plus obscures qui existent pourtant et sont sous les armes. Un soldat des forces françaises a été tué en Irak, d'autres ont été blessés, mais qui dira sur qui ou sur quoi tirent aujourd'hui les forces françaises ?

L'armée française a d'ores et déjà dépensé dans ses opérations prétendument défensives de quoi rénover bien des collèges et embaucher nombre d'infirmières : elle tire des missiles à 1 million d'euros l'unité et chaque heure de vol de Rafale est facturée 20 000 euros. En opération, le *Charles-de-Gaulle* coûte un million d'euros par jour, dépensant donc en dix jours ce que l'État verse chaque année aux associations de sauveteurs en mer. Ce n'est probablement qu'un début, car

l'armée française sera inévitablement entraînée en cas d'élargissement du conflit. L'état-major s'y prépare déjà et la classe politique fourbit sa propagande guerrière et ses arguments patriotiques.

L'invocation de la défense de la démocratie, toujours frauduleuse venant de l'armée française, est carrément risible lorsqu'elle s'applique aux dictatures théocratiques et moyenâgeuses du Golfe, qui n'ont rien à envier à celle de l'Iran. Le respect des traités et du droit, par une ex-puissance coloniale, est tout aussi mensonger. Les traités de défense mutuelle avec le Qatar, le Koweït et les Émirats arabes unis sont l'expression diplomatique des liens économiques et militaires entre les financiers et les industriels français et leurs homologues du Golfe. C'est la garantie de leurs bénéfices mutuels, chiffrés en milliards d'euros. En même temps que l'ordre impérialiste en général, ce sont ces bénéfices que l'armée française défend là-bas, en même temps d'ailleurs qu'elle les arrondit.

Paul Galois



**OPÉRATION CHAMMAL
LES AVIATEURS AU LEVANT**

Soldats français en Irak.

Palestine : un peuple torturé

Le 20 mars, une nouvelle publication de Francesca Albanese, la rapporteuse spéciale de l'ONU pour les territoires occupés palestiniens, a dénoncé le recours du pouvoir israélien à un « usage systématique de la torture contre les Palestiniens ».

Intitulé « Torture et génocide », le rapport *« examine l'usage systématique de la torture par Israël contre les Palestiniens des territoires occupés, depuis le 7 octobre 2023 »*. Taxée d'antisémitisme, comme tous ceux qui osent condamner la politique meurtrière de l'État israélien, accusée d'agir en fonction d'« un agenda obsessionnel et haineux visant à délégitimer l'État d'Israël », la rapporteuse a pris soin de préciser qu'elle « *condamn[ait] sans équivoque la torture et autres formes de mauvais traitements commis par tous les acteurs, y compris les groupes armés palestiniens* », mais que son rapport « *se concentr[ait] sur la conduite d'Israël* ».

Les faits sont accablants. À partir de 300 témoignages d'organisations diverses – la rapporteuse est évidemment interdite de séjour en Israël et dans les territoires occupés – Francesca Albanese détaille les « *arrestations massives, de force, de personnes âgées, handicapées, de femmes enceintes, d'enfants, partout, en Israël comme dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés* ».

Plus de 18 500 Palestiniens, dont au moins 1 500 enfants, ont été arrêtés, rapporte-t-elle. En février, 9 245 étaient encore détenus un peu partout, dont 1 330 condamnés, 3 308 en détention provisoire et 3 358 en détention arbitraire, sans jugement.

Des milliers d'autres ont disparu, enlevés ou exécutés. Toutes les formes de violences sont « permises », tortures, coups, privation de nourriture, d'hygiène et de soins, les humiliations et les violences sexuelles figurant aussi au tableau d'horreur. Des médias israéliens ont d'ailleurs dénoncé, fin février, une sorte de visite-spectacle organisée pour des colons d'extrême droite dans la prison de Nitzan, dans le district-centre d'Israël, où les détenus étaient exposés dans des postures dégradantes, allongés au sol et menottés.

Dans le même temps, en Cisjordanie, les attaques des colons d'extrême droite se sont intensifiées les 21 et 22 mars, à la suite de la mort d'un jeune colon renversé par une voiture. Des bandes de centaines de militants annexionnistes, armés, ont mené des attaques en parallèle dans plusieurs



Prisonniers palestiniens.

villages, près de Naplouse, Jénine, Ramallah, Jérusalem et Bethléem. Embuscades, incendies, destructions d'habitations et de vergers. C'est ce que les porte-parole de l'armée, partie prenante dans ces attaques, qualifient de « troubles ».

Pourtant, malgré le soutien affiché par une majorité d'Israéliens à la fuite en avant guerrière de Netanyahu, la divulgation du rapport et des exactions systématiques des colons et de l'armée interroge visiblement dans l'opinion. Au point que des voix se sont élevées, dont celle d'une ex-ministre et d'anciens généraux qui ont publié, le 16 mars, une lettre

ouverte fustigeant les « *po-groms* » anti-palestiniens et même ce « *terrorisme juif* », qui rappelle aux plus anciens les violences des organisations terroristes juives avant et pendant la création de l'État d'Israël, pour chasser la population palestinienne et faire taire les opposants.

C'est cette politique que soutient le gouvernement de Netanyahu, de même que son ministre des Finances, Smotrich, chargé des colonies, quand il affirme viser non seulement « *l'effondrement* » de l'Autorité palestinienne, mais l'annexion pure et simple de la Cisjordanie.

Viviane Lafont

Israël : la bombe nucléaire qui plaît aux USA

Deux missiles iraniens ont frappé le site nucléaire israélien près de la ville de Dimona. Seules des habitations ont, semble-t-il, été touchées. Il a été rappelé à cette occasion qu'Israël possède depuis longtemps l'arme nucléaire.

Dans les années 1950, la France a construit dans cette région du sud du pays, dans le désert du Néguev, un réacteur nucléaire et une usine de traitement de plutonium. L'ennemi potentiel n'était pas alors l'Iran, dirigé par un allié inconditionnel de l'impérialisme, le shah, mais l'Égypte du président Gamal Abdel Nasser, qui soutenait le FLN algérien et tous les mouvements anticolonialistes. Quand la France se retira de l'opération, les ingénieurs israéliens étaient mûrs pour prendre le relais.

Israël a toujours caché disposer de l'arme nucléaire, et les États-Unis, si prompts à prendre prétexte de la lutte contre sa dissémination en Iran ou en Corée, se sont bien gardés d'en faire la publicité. L'État hébreu n'a pas signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires et n'est donc pas soumis à l'obligation de faire inspecter ses installations par l'Agence internationale de l'énergie atomique, tandis que les inspecteurs de l'agence multipliaient les visites sur les sites iraniens.

Cette omerta n'a pourtant pas empêché des informations de filtrer. Un ancien technicien de la centrale a pris clandestinement des photos qu'il a transmises au journal anglais *Sunday Times* en 1986. Enlevé à Londres par le Mossad, il a payé ses révélations de dix-huit ans de prison, dont onze en isolement total. En 2021, des images satellite ont permis de détecter des travaux d'extension du site. Les experts militaires de tous les pays estiment aujourd'hui qu'Israël dispose d'une centaine d'ogives nucléaires, voire plus.

Empêcher l'Iran d'acquiescer l'arme nucléaire a servi de prétexte à l'impérialisme américain pour faire plier un pays qui ne se soumettait pas à sa volonté. L'État d'Israël, en revanche, se voit autorisé à posséder toutes les armes de destruction massives qu'il veut. Il a pourtant montré qu'il n'avait aucune retenue dans l'usage de la force contre les peuples de la région. Être le bras armé des États-Unis lui en donne le droit, sans qu'il ait à craindre la moindre sanction.

Daniel Mescla

États-Unis : l'avortement criminalisé

En Géorgie, une femme de 31 ans a été jetée en prison pour meurtre : elle avait pris des pilules abortives.

En effet, depuis qu'en 2022 la Cour suprême a laissé le sort des femmes voulant avorter à la merci des dirigeants de chaque État, la Géorgie a interdit l'avortement dès le premier battement de cœur du fœtus.

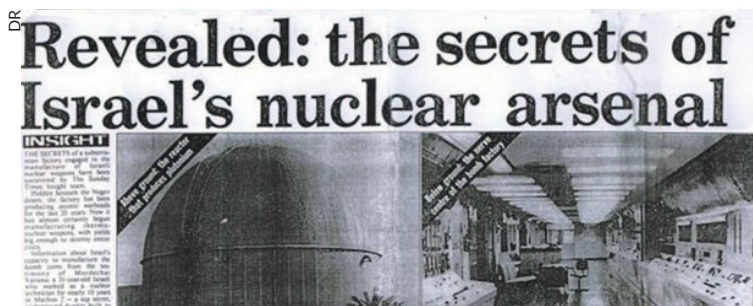
La loi s'applique donc autour de six semaines de grossesse alors que bien des femmes ignorent encore qu'elles sont enceintes. Cette loi empêche de fait les avortements légaux. Mais aucune loi n'a jamais empêché les femmes ne voulant pas d'enfant d'avorter, d'une manière ou d'une autre, souvent dangereuse. Cette jeune femme a ainsi été contrainte de chercher une solution en achetant sur Internet des pilules abortives. Après de fortes douleurs, elle a accouché à l'hôpital d'un bébé si prématuré qu'il a été déclaré mort une heure plus tard. La police l'a donc

arrêtée deux mois plus tard pour meurtre, ainsi que pour possession de pilules abortives, considérées comme de la drogue.

Or, même dans les États votant conservateur, la majorité des femmes ainsi que bien des hommes sont opposés à une telle criminalisation. Les autorités sont d'ailleurs plus promptes à poursuivre les cliniques et les médecins proposant un service d'avortement que les femmes qui avortent elles-mêmes. La conséquence est tout de même de rendre l'avortement impossible, les médecins ayant peur d'être accusés de meurtre.

Un juge a finalement permis à cette femme de sortir de prison au bout de quinze jours en payant une caution modique, et il n'est pas certain qu'elle ait à subir un procès ni une condamnation. Mais on voit là comment le recul des droits des femmes se traduit dans les faits par des procédures absurdes et odieuses.

Lucien Détrioit



Le site nucléaire israélien à la une du *Sunday Times*, en octobre 1986.

Cuba : étranglée par l'impérialisme

Le 17 mars, après que le président cubain, Miguel Diaz-Canel, a confirmé que des discussions étaient en cours avec les États-Unis, le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, a déclaré que les réformes économiques offertes par le gouvernement cubain « ne sont pas suffisantes ».

Il a ajouté que « [les Cubains] ont un système politique qui ne peut pas fonctionner, ils doivent donc changer radicalement ». La veille, Trump avait estimé qu'il pourrait « avoir l'honneur de prendre Cuba, une nation très affaiblie en ce moment » dont il peut faire ce qu'il veut. Cela fait 64 ans que Cuba fait face à l'impérialisme américain. Mais, cette fois-ci, les États-Unis semblent bien décidés à en finir avec ce régime qui, à quelques encablures de leurs côtes, échappe à leur contrôle.

Cela fait plusieurs années que la situation de Cuba se dégrade. Depuis 2019 et les précédentes sanctions américaines, les touristes sont de moins en moins nombreux et les devises étrangères, de plus en plus rares. Les coupures d'électricité se multiplient, les rares aliments pourrissent dans les réfrigérateurs et les Cubains,

privés de ventilation et de climatisation, peinent à dormir. En cinq ans, Cuba aurait perdu 20 % de sa population, les plus jeunes ; 89 % des habitants de l'île vivraient aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, et sept Cubains sur dix sautent un repas par jour faute d'argent ou d'accès aux denrées alimentaires. 70 % des médicaments de première nécessité manquent désormais et la mortalité infantile a presque triplé ces cinq dernières années. La presse internationale rapporte que les épidémies de dengue et de chikungunya, en décembre 2025, découlent directement de l'arrêt du ramassage des déchets, faute d'essence pour les camions municipaux.

Depuis l'intervention de l'armée américaine au Venezuela en janvier, la situation empire encore. Les navires de guerre américains empêchent toute

livraison de pétrole vénézuélien à Cuba et les États-Unis menacent de sanction tout pays qui, comme le Mexique, chercherait à lui en vendre. Le blocus est total, conduisant l'île à une véritable catastrophe humanitaire. Avec les coupures d'électricité de plus en plus nombreuses, avec les pénuries d'essence paralysant l'île, ce sont aussi les prix qui s'envolent. Un sac de sucre importé du Brésil et un paquet de farine coûtent à eux deux plus de 1 200 pesos cubains, soit près de deux semaines de

revenu d'un retraité ou près d'une semaine de salaire pour un fonctionnaire.

En privant la population cubaine de tout, les États-Unis espèrent susciter des manifestations de colère contre le pouvoir. Il n'est pas dit qu'ils arrivent à leurs fins. Depuis 1959 et le renversement de Batista, dictateur honni qui avait fait de Cuba le « bordel » des États-Unis, la population cubaine a trouvé bien des ressources pour résister malgré tout à la pression de l'impérialisme. C'est ce qui fait que Cuba, malgré le caractère

policier et de plus en plus corrompu de son régime, résiste toujours aux pressions des États-Unis et est un caillou dans leur chaussure. C'est ce qui provoque chez Trump et les dirigeants américains tant de hargne.

Cela n'empêche pas Trump de se poser d'ores et déjà en vainqueur de Cuba. Le 9 mars, il a affirmé que la « prise de contrôle de Cuba pourrait être une prise amicale ou non amicale ». Il est prêt à tout, y compris à faire de Cuba un nouveau théâtre d'opérations militaires.

Serge Benham



Le 22 mars, à La Havane, file d'attente pour remplir des bidons d'eau.

Chili : Kast dans les pas de Trump

À peine investi, le nouveau président chilien d'extrême droite, José Antonio Kast, a fait débiter dans le nord du pays, à la frontière avec le Pérou, les travaux de creusement d'une tranchée de trois mètres de profondeur et de 500 kilomètres de long, afin d'empêcher le passage des migrants.

Pour l'instant, c'est surtout le commerce local et l'échange de biens entre Péruviens et Chiliens que la nouvelle tranchée, commencée près de la ville d'Arica, risque de gêner. Quand elle sera achevée, elle contraindra les migrants à risquer leur vie dans le désert d'Atacama, une des

régions les plus arides de la planète, pour s'éloigner des patrouilles militaires et de la surveillance des drones. Comme Trump, son mentor, qui aime donner à ses décrets des appellations guerrières, Kast a surnommé le sien « bouclier frontalier ».

Autre aspect de sa politique, Kast pourfend la

« gabegie » des dépenses publiques. Le jour même de son investiture, il a fait adopter un « audit général de l'État » préalable à un plan massif de réduction des effectifs de la fonction publique et de suppression de programmes sociaux qui va frapper durement les pauvres et les travailleurs chiliens.

Cette politique xénophobe et antiouvrière de Kast n'est pourtant pas une rupture totale avec celle de son prédécesseur de gauche. Le président sortant, Gabriel Boric, impuissant face aux intérêts des riches, des propriétaires fonciers ou des fonds de pension, affichait déjà depuis des mois une posture martiale sur le sujet de l'immigration, se vantant, quelques semaines avant l'élection, de militariser la frontière. Mais là où le gouvernement de gauche tergiversait face aux mouvements sociaux, celui de Kast réprimera sans hésiter. Il l'a montré en gracier

immédiatement les militaires et policiers condamnés pour les violences contre les manifestants de 2019. À l'image de Kast lui-même, issu d'une famille bourgeoise ayant directement participé à la répression et aux meurtres de paysans lors du coup d'État militaire de 1973, les nouveaux ministres de la Défense et de la Justice sont d'anciens avocats de Pinochet.

Si Boric critiquait parfois l'attitude agressive des États-Unis dans la région, Kast en sera un des principaux soutiens. Son « bouclier » s'inspire d'un autre, le « bouclier des Amériques », proclamé par Trump début mars en Floride en présence de douze chefs d'État plus réactionnaires les uns que les autres, dont l'argentin Javier Milei, le salvadorien Nayib Bukele, l'équatorien Daniel Noboa, le nouveau président bolivien, Rodrigo Paz et Kast lui-même... Trump est parvenu à formaliser une

coalition hostile à la Chine dans laquelle le Chili est la pièce maîtresse. Le pays est en effet le premier producteur mondial de cuivre et le second producteur de lithium et il est une réserve importante de terres rares. Problème, comme ailleurs en Amérique latine, la Chine était jusque-là le principal client.

Alors, dès le 12 mars, le Chili et les États-Unis ont signé une « déclaration d'intention » préalable à un accord concernant l'exploitation de ces minéraux. La veille, l'un des premiers décrets de Kast visait à accélérer les projets miniers en faisant disparaître toutes les contraintes écologiques. Plusieurs groupes miniers américains annoncent déjà leur arrivée. Le Chili est redevenu un allié sincère et dévoué de l'impérialisme américain, décidé à lutter contre l'influence chinoise.

Antoine Ferrer



Kast inaugure une tranchée antimigrants à la frontière nord.

CAPTURE U24

YAMIL LAGE AFP

Santé : "C'est pour une urgence ? Appelez dans six mois !"

Obtenir un rendez-vous avec un médecin devient de plus en plus difficile ; cette conclusion ressort d'une enquête faite par la Fédération hospitalière de France. Elle l'est avant tout par les malades qui doivent bien souvent s'y prendre plusieurs mois à l'avance pour être reçus.

En effet, il ne faut pas être pressé si l'on veut consulter un spécialiste. Cela demande en moyenne 4 mois et demi d'attente en dermatologie, 3 mois en cardiologie, à peu près la même durée en pédiatrie, 2 mois et 10 jours en ORL, etc. Même pour consulter son généraliste, l'attente, actuellement de 12 jours, a été multipliée par quatre depuis 2019. Il s'agit là bien évidemment d'une moyenne, l'Île-de-France et les grandes villes étant mieux loties que les communes rurales. Si l'on

habite en Normandie, par exemple, il ne faut pas espérer voir un dermatologue avant 6 mois d'attente, et 5 mois en psychiatrie, dans les Hauts-de-France.

Dans ces conditions, où les offres de soins sont réduites, il ne faut pas s'étonner que les Urgences soient saturées dans les hôpitaux. Il reste alors à espérer que les services soient disponibles et qu'il y ait un nombre suffisant de médecins, vu les coupes claires en personnel et en lits imposées par le gouvernement.

Il faut faire des économies, telle est sa devise, comme si soigner la santé de la population devait être une activité rentable !

Face à ces restrictions, les malades doivent se débrouiller comme ils le peuvent, faisant parfois plusieurs dizaines de kilomètres pour voir un médecin. Un tiers d'entre eux, leur cas ne présentant pas d'urgence, ont même renoncé à un acte de soin. Le manque de médecins a aussi pour conséquence que des officines privées sautent sur l'occasion pour s'implanter, du moins dans des villes ayant une population suffisamment importante pour leur permettre d'en tirer des bénéfices. Les consultations en ligne se développent aussi, même si elles ne peuvent pas toujours répondre à tous les problèmes, et, la plupart du temps, les malades doivent avancer l'argent avant de se faire rembourser par la Sécurité sociale ou leur mutuelle.

La recherche médicale fait chaque année des bonds prodigieux qui devraient permettre de guérir de plus en plus de malades et de prolonger leur vie. Mais encore faut-il qu'ils puissent recevoir les soins qu'ils sont en droit d'attendre.

Marianne Lamiral



GHT NOVO

Hôpitaux en déficit : où va l'argent public ?

La Fédération hospitalière de France (FHF), qui représente plusieurs milliers d'hôpitaux publics et d'établissements médico-sociaux, évalue le déficit global des établissements publics à 2,7 milliards d'euros en 2025.

Ce n'est pas faute d'activité. Le nombre de séjours en médecine et chirurgie a augmenté de 10 % par rapport à l'année 2024, constatait la FHF lors d'une conférence de presse. Dénonçant le renoncement de trois malades sur quatre à au moins un acte de soin au cours des cinq dernières années, la porte-parole a parlé d'une « dégradation inédite de la situation ». Ce taux atteint même 85 % chez les moins de 35 ans. Elle s'est appuyée sur un sondage montrant que 90 % des personnes sont en colère face au manque de moyens de l'hôpital et aux conditions de travail anormales imposées aux soignants.

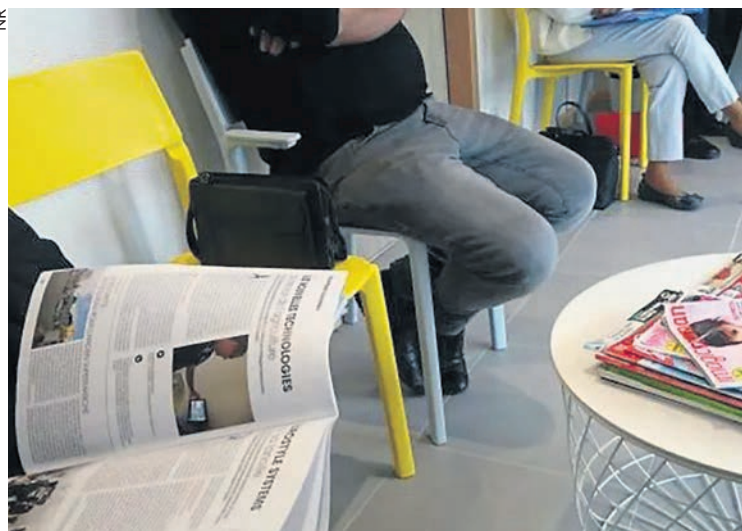
Ce manque de moyens est par ailleurs mis en évidence dans un rapport commandé à l'IGF et à l'IGAS, l'Inspection générale des finances

et celle des affaires sociales, qui indique que le déficit des hôpitaux se creuse d'un milliard d'euros supplémentaire par an, et qu'il est en partie le résultat d'une compensation insuffisante par l'État des augmentations de salaires du personnel entre 2020 et 2024, et, au-delà, des quelques miettes et de l'avancement dû à l'ancienneté. Le fameux Ségur de la santé, loin d'être suffisant pour rendre les salaires corrects, serait donc responsable du trou ! Et pourquoi pas les travailleurs de la santé eux-mêmes ?

Il n'y a pas loin à chercher pour trouver les milliards qui manquent, de toute évidence, à la santé publique, aux malades et au personnel : les 57 milliards d'euros du budget militaire 2026 sont à prendre !

Viviane Lafont

26



Asalée : le gouvernement contre les soignants et les patients

Depuis février, 2000 infirmiers et infirmières du réseau Asalée sont privés de salaires. Beaucoup continuent néanmoins à travailler, tout en dénonçant la situation qui leur est faite.

Asalée est une association créée en 2004 dans le but d'améliorer la prise en charge des maladies chroniques. Les soignants Asalée interviennent auprès d'un ou plusieurs médecins généralistes qui leur délèguent le suivi de patients dans le cas de certaines pathologies comme le diabète, les risques cardio-vasculaires ou encore des troubles cognitifs. Les soignants Asalée organisent des séances d'éducation thérapeutique pour aider les malades à se prendre en charge, ou bien font des

visites aux personnes en difficulté. Avec le manque de médecins et la progression des déserts médicaux, le dispositif s'est révélé de plus en plus utile et a été étendu au niveau national en 2012, jusqu'à employer début 2026 plus de 2 000 soignants, financés par la Caisse primaire d'assurance maladie (la CPAM), avec un budget annuel dépassant désormais 100 millions d'euros.

Ce budget en très rapide progression est sans doute ce qui a fait réagir le gouvernement. Début 2025, à la

demande du ministère de la Santé, l'Inspection générale des affaires sociales (l'IGAS) a procédé au contrôle de la gestion de l'association. Tout en démontrant que 95 % des sommes versées par la CPAM servaient bien à payer les salaires des infirmiers et des infirmières, le rapport de l'IGAS pointe un certain nombre de dysfonctionnements. Il est reproché à la direction de l'association des défaillances financières, des conflits d'intérêts, le non-respect du droit des associations, du travail et de la commande publique. Que certains, pour s'enrichir, profitent des mannes publiques versées à des associations, cela n'a rien

d'étonnant, dans cette société. Mais, quelle que soit la réalité des accusations, les montants incriminés ne portent que sur 3 % du budget alors que c'est l'ensemble des soignants qui pâtissent de la décision de la CPAM, qui se sert de leurs salaires comme moyen de pression sur la direction de l'association. Ainsi, fin décembre, sous prétexte que l'association ne s'alignait pas sur les recommandations de l'IGAS, la CPAM a bloqué le versement des subventions. Et, depuis février, les salaires ne sont plus versés. Si les soignants continuent à ce jour à assurer le suivi des patients gratuitement, ce ne sera pas possible longtemps.

La CFDT Santé-Sociaux et l'UNSA Santé-Sociaux demandent que l'association soit mise d'urgence sous administration judiciaire pour garantir le paiement des salaires et sauver le dispositif.

Au-delà des dysfonctionnements incriminés par l'IGAS, il semble bien que le gouvernement vise l'ensemble du dispositif. Ainsi les soignants n'auraient, selon lui, pas assez de patients dans les séances d'éducation thérapeutique. Il considère en fait que 100 millions d'euros pour ce dispositif pourtant bien apprécié, c'est trop.

Serge Benham

Valeo et Astemo – Angers : le prétexte de la concurrence

Dans ces deux usines de sous-traitance automobile, pour justifier des augmentations de salaire ridicules (autour de 1 %) alors que les bénéficiaires sont excellents et les actionnaires gâtés, les directions utilisent un même prétexte : celui de la « concurrence chinoise ».

À l'usine Valeo, où plus d'un millier de salariés fabriquent des phares de voitures, la direction a invité en début d'année tous les travailleurs à partager une gaitelle sur le temps de travail. Elle en a profité pour faire un grand discours vantant les résultats du groupe, allant jusqu'à projeter une vidéo où l'on voyait pleuvoir

des billets ! Préparant les négociations salariales, elle a ensuite fait miroiter une « belle prime »... tout en brandissant « le danger de la concurrence chinoise » pour justifier son refus d'une hausse des salaires. Or, parmi les usines qui produisent en Chine la même chose pour moins cher, figure le groupe Valeo lui-même, qui

y possède 27 sites où les salaires sont bien loin des niveaux européens.

À l'usine Astemo, où 300 salariés fabriquent des freins de voiture, même chanson. La direction a réuni les travailleurs de chaque équipe et s'est félicitée devant eux du chiffre d'affaires record réalisé en 2025... avant d'agiter l'épouvantail de la « concurrence chinoise » pour expliquer le quasi-gel des salaires. Un reportage a même été réalisé dans l'entreprise pour le journal de 20 heures de TF1, dans lequel différents



QUEST-FRANCE

responsables prétendent vouloir défendre les emplois face à « la déferlante chinoise ». Ce même reportage présente Astemo comme une PME française alors qu'il s'agit d'un trust international basé au Japon, au capital duquel on trouve aussi bien Hitachi que Honda.

En réalité, les patrons n'ont pas d'autre patriotisme que celui de leurs

coffres-forts et ne l'invoquent que pour justifier le maintien de bas salaires. Les travailleurs n'ont pas à servir de fantassins dans leurs combats entre vautours, ni en France ni en Chine. Il suffirait de piocher dans la pluie de billets qui tombent sur les grands actionnaires pour augmenter les salaires et qu'ils rattrapent et suivent la hausse des prix.

Correspondant LO

La Poste – Lyon : la goutte d'eau qui fait déborder le vase

À La Poste de Lyon-Bellecour, la période de distribution des plis électoraux a révélé, plus encore que d'habitude, le manque d'effectifs et l'irresponsabilité de la direction.

400 postiers environ travaillent sur ce site, entre les facteurs, les préparateurs, les livreurs colis, les guichetiers. La direction cherche en permanence des moyens de faire faire plus avec moins, multipliant les réorganisations et les « tournées sécables » pour répartir entre les présents des bouts de tournée de collègues absents, sans embaucher. Et tout cela pour des salaires au smic.

Pour la distribution des plis électoraux, La Poste a empoché environ 50 millions d'euros à l'échelle nationale. Mais, pour assurer cette tâche, elle n'a prévu qu'une chose : le moins de moyens possible. Déjà avant le premier tour, une partie du courrier habituel n'avait pas été distribué, faute d'effectifs suffisants pour l'assurer en même temps que les tournées électorales. La Poste faisait le calcul qu'il

suffirait de faire suer davantage les travailleurs. La semaine précédant le second tour, les facteurs se sont vu imposer des semaines de six jours et des retours sur repos du jeudi 19 au samedi 21 mars. Jeudi 19 mars, lors de l'arrivée des plis du second tour, les renforts en intérim n'étaient pas arrivés assez en avance pour être formés.

Ce jour-là, les facteurs ont fini par exprimer leur ras-le-bol en débrayant. Cela a été très suivi, avec plusieurs équipes s'arrêtant de travailler au complet ou presque. Beaucoup ont



BFM-TV

savouré la mine du directeur adjoint face à ce rassemblement inattendu ! Pour faire reprendre le travail, la direction a très vite promis une prime de 200 euros, une somme bien dérisoire par rapport à ce que touche l'entreprise pour les élections.

La Poste a ainsi cherché à calmer le jeu, mais elle est déterminée à poursuivre sa

politique. Face à cela, les travailleurs en débrayant ont montré leur force. Les raisons d'être en colère continueront de s'accumuler. Alors, pour des embauches massives et les augmentations nécessaires, les postiers des différents secteurs devront de plus en plus resserrer leurs liens.

Correspondant LO

Prud'hommes : payer pour se défendre

Depuis le 1^{er} mars, la loi prévoit qu'un plaignant devra payer 50 euros pour introduire une instance devant le conseil de prud'hommes, quel que soit l'objet du litige et indépendamment de sa place dans l'entreprise.

Le Conseil constitutionnel a jugé qu'imposer aux salariés une somme qu'ils n'avaient pas à payer jusque-là n'était pas une discrimination ni une atteinte à leur droit d'exercer un recours en justice. Au contraire, a-t-il osé affirmer, cette loi

créerait une égalité entre un patron et ses salariés devant les charges publiques. Comme s'ils étaient sur un pied d'égalité concernant leurs revenus à la fin du mois !

Porter plainte devant les prud'hommes permet aux travailleurs d'essayer d'obtenir réparation face à une injustice dont ils ont été victimes. Devoir payer constitue un obstacle réel et une façon de priver les travailleurs d'un moyen de se défendre, pourtant déjà très limité.

M. L.

La Poste – Paris 15 : non à la réorganisation

Suite à l'annonce d'une énième réorganisation, les facteurs de Paris 15, qui sont environ une centaine, ont fait grève. Le mouvement a duré deux semaines, celle du 2 mars et une partie de celle du 9 mars.

Une majorité de facteurs de Paris 15 ont fait grève, un jour, deux jours ou la totalité pour certains. C'est la distribution des plis électoraux

en plus du trafic habituel sans moyens supplémentaires ni compensation qui a convaincu une majorité de facteurs de Paris 15 ainsi que certains de leurs collègues de Paris 6 et Paris 7 de dire stop.

Cela s'ajoutait au mépris et au culot de la direction qui voudrait, avec cette nouvelle réorganisation,

supprimer presque la moitié des tournées piétonnes, qui passeraient de 106 à 64. Quant aux lignes motorisées, elles passeraient de 17 à 12. Une véritable saignée !

Devant le mouvement, la seule chose qu'a proposée la direction est de reporter la réorganisation à juillet ! Mais, que ce soit en juillet ou plus tard, quelle que soit la date, les facteurs ne veulent pas de cette réorganisation, et la direction n'en a pas fini avec eux. Pas question d'accepter la surcharge de travail pour tous, les contrats non renouvelés pour ceux qui sont en CDD et les suppressions d'emplois.

Correspondant LO



SNCF : licenciements et déréglementation

Au travers du processus de mise en concurrence, la direction de la SNCF entend démolir les conditions de travail et engage des procédures de licenciement contre ceux qui refusent d'être transférés. Il s'agit d'une déclaration de guerre à l'ensemble des cheminots.

Malgré l'opposition des cheminots exprimée durant quatre mois, le gouvernement Macron avait imposé en juin 2018 un prétendu « pacte ferroviaire ». Il généralisait l'ouverture à la concurrence du transport de voyageurs à partir de décembre 2023 et supprimait le statut des nouveaux embauchés.

Sur les TER ou Transilien, l'activité est désormais découpée par les régions en « lots », regroupant une ou plusieurs lignes et soumis les uns après les autres à des appels d'offres. Sur 33 lots déjà concernés, 11 ont d'ores et déjà été attribués : 7 à la SNCF et 4 à des concurrents, comme Transdev ou RATP Dev. Mais, quel que soit le vainqueur, les cheminots seront transférés dans une nouvelle société : en effet, la SNCF postule au travers de filiales, des coquilles vides, qu'elle crée et baptise au gré des appels d'offres, comme SV Sud Azur à Nice, SV Étoile d'Amiens, SV Cœur Ouest pour la ligne L du Transilien, etc.

Bien souvent, les cheminots, quel que soit leur métier, travaillent sur différentes lignes et activités indépendamment des lots résultant des appels d'offres. La loi de 2018 a donc prévu que dès qu'un cheminot réalise au moins 50 % de son travail pour ce lot, il doit être transféré dans l'entreprise ayant emporté l'appel d'offres correspondant. Alors qu'elle pourrait sans problème proposer à ceux qui ne sont pas volontaires un reclassement ailleurs, la SNCF veut au contraire intimider l'ensemble des cheminots en licenciant les récalcitrants.

Ainsi, la direction vient d'annoncer lors d'un « entretien d'information » à vingt cheminots de la région de Saint-Lazare, qu'ils seront licenciés à la fin de l'année 2026 pour avoir refusé le transfert dans la filiale SVCO, qui a emporté l'appel d'offres pour la ligne L du Transilien. Elle pousse même la provocation jusqu'à indiquer qu'elle retiendra la somme correspondant à leur formation, comme s'il s'agissait d'une démission.



La menace vise l'ensemble des cheminots, car le véritable enjeu de cette prétendue mise en concurrence est la démolition de leurs conditions de travail et de rémunération. Dans la foulée de la loi de 2018, une convention collective du ferroviaire a été promulguée, très régressive par rapport à la réglementation du travail de la SNCF. Un prétendu « sac à dos social » devait accompagner durant une période transitoire le personnel transféré. Mais ce qui est programmé c'est au contraire l'augmentation de l'amplitude du travail, la suppression de primes, la multiplication de la polyvalence par le biais de la filialisation. Sur le plan salarial, la direction, après avoir promis une « garantie de rémunération » aux cheminots transférés, rogne sur le maximum de primes et entend leur faire les poches.

Castex, nouveau président de la SNCF, vient de recevoir les syndicats et

de dérouler son plan d'attaques : il veut que les prises et fins de service soient délocalisées, engendrant un temps de travail bien supérieur, remettre en question les roulements, les taquets encadrant les repos et annonce vouloir ponctionner cinq jours de repos aux cheminots travaillant dans les filiales.

Les patrons savent pourtant que c'est une chose de transférer des travailleurs dans une filiale, c'en est une autre de leur faire accepter que leur vie quotidienne soit démolie. Leur espoir est qu'en éclatant les cheminots dans différentes sociétés, ils empêcheront aussi leur réaction collective. Il faut au contraire que, quelle que soit leur entreprise actuelle ou de destination, déjà filialisés ou non, les cheminots défendent ensemble leurs intérêts de classe. Cela commence par s'opposer à toute menace de licenciement et toute dégradation des conditions de travail.

Christian Bernac



Dans nos bulletins

Bien fait

La Poste a été condamnée à réintégrer une factrice qu'elle avait licenciée et à lui verser 100 000 euros. Elle avait des troubles musculo-squelettiques à cause de son travail et avait été déclarée inapte au poste de factrice. La Poste avait fini par la licencier, soi-disant pour impossibilité de reclassement et inaptitude. Ce sont ceux qui ont décidé de la licencier qui sont inaptes !

Centre financier Toulouse

Gestion comptable, indigeste

Au SAU, la direction se moque bien de savoir si les soignants s'épuisent parce qu'ils ont trop de patients. De même elle ne se soucie pas des ASD qui n'arrivent pas à satisfaire les besoins élémentaires d'un malade en le laissant sans change. Ils sont aussi obligés de prendre des draps ou des chemises en papier pour couvrir les patients lorsque les couvertures et les draps manquent. Ils peuvent ne pas avoir assez de repas à servir. [...] Des économies qui seront de moins en moins acceptées.

Centre hospitalier Lyon Sud

Vous pouvez répéter la question ?

Les entretiens continuent. On nous demande si on est prêt à changer de poste, d'atelier, d'usine et même d'employeur. D'après le directeur il y en aurait encore pour 30 ans ; qu'ils repassent dans 30 ans. On leur donnera la réponse.

Stellantis Poissy

SNCF : offensive au TER

Le 26 février, le jour où la SNCF se vantait d'avoir fait 1,8 milliard de bénéfice en 2025, la direction TER de la région Auvergne-Rhône-Alpes annonçait une attaque brutale : le passage en équipement agent seul (EAS) de la ligne Mâcon-Valence.

D'ici à l'été, ces trains pourraient rouler avec le seul conducteur à bord, sans contrôleur.

L'EAS est largement rejeté par les travailleurs de la SNCF. Le conducteur est livré à lui-même et, s'il y a un incident, il doit trouver une solution tout seul, expliquer la situation aux passagers, etc. Beaucoup ont en tête l'accident survenu en 2019, quand un conducteur blessé avait dû parcourir plus d'un kilomètre à pied pour signaler un déraillement et

éviter un suraccident.

À la gare de Lyon-Perpache, le passage à l'EAS entraînerait la suppression d'une trentaine de postes de contrôleur, environ un tiers de l'effectif. Une telle saignée prépare la suppression de cette résidence, la base où les contrôleurs prennent leur service. Elle regroupe des travailleurs assez combatifs, ayant l'habitude de se mobiliser : au-delà des économies, cela compte aussi pour la direction. Ailleurs, les

réorganisations se multiplient : le dépôt de conducteurs de Lozanne, à l'ouest de Lyon, doit fermer, ce qui imposerait des prises de service à Perrache. Le dépôt de tram-train de L'Arbresle, dans l'ouest lyonnais, doit lui être partagé en deux, avec à la clé des journées plus longues et plus denses et parfois des services sur six jours. Enfin, au service de départ des TER de la gare de la Part-Dieu, une réorganisation est aussi annoncée.

À la gare de Grenoble, la direction est en train de supprimer les visites de rames au terminus, qui permettent de s'assurer que les trains sont vides avant de repartir. Cette mesure est

dangereuse, non seulement pour les voyageurs qui pourraient rester enfermés dans les trains, mais aussi pour les cheminots. Ainsi au dépôt des Brotteaux près de Lyon-Part-Dieu, l'un d'entre eux a récemment été agressé par un voyageur resté dans une rame censée être vide.

On assiste donc à une offensive généralisée, au TER mais aussi au TGV, où la direction veut transférer aux contrôleurs et aux conducteurs l'essentiel du travail des agents de quai dont elle veut supprimer les postes. La SNCF se veut rassurante à propos de toutes ces suppressions de postes, assurant qu'« il



y aura des solutions pour tout le monde ». Mais, sur les 25 dernières années, à l'échelle de la France, plus de 40 000 postes ont été supprimés. C'est une politique criminelle, qui condamne des milliers de travailleurs au chômage pendant que ceux qui ont un emploi sont usés jusqu'à la corde.

Correspondant LO

Cada Adoma – Saint-Genis-Laval : grève contre des méthodes indignes

Des salariés du centre d'accueil pour demandeurs d'asile Adoma de Saint-Genis-Laval, dans le Rhône, se sont mis en grève mardi 17 mars. Une vingtaine de personnes – dont des travailleurs d'un autre centre – sont venues les soutenir lors d'un rassemblement à Lyon.

Ces travailleurs ont fait grève car leur direction a annoncé qu'ils devraient accueillir, régulièrement et à partir du 1^{er} avril, des groupes de 50 personnes en provenance des rues et des squats parisiens, en transit vers d'autres types d'hébergement. Ils sont choqués par

le traitement inhumain prévu par la direction : obligation de porter des masques et des gants pour recevoir ces groupes, uniformes imposés aux personnes accueillies (survêtements et chaussures « Crocs ») pendant plusieurs jours pour décontaminer leurs vêtements,

cohabitation à deux dans des chambres de 9 m², etc.

La volonté de toutes ces personnes de venir à Lyon n'est pas évidente, et elles ne savent pas qu'au bout de trois semaines, elles seront envoyées hors de la métropole lyonnaise, loin des possibilités de travailler et des connaissances qui pourraient les aider. De plus, pour les accueillir, il faudra libérer des places alors que le foyer est plein, notamment de familles avec enfants ou de gens atteints

de maladies lourdes. Quelles solutions va-t-on leur proposer ? Combien vont se retrouver à la rue ?

Un autre motif d'indignation a été la tentative de récupération de cette protestation par plusieurs candidats aux élections municipales, s'opposant au nouveau dispositif, non pas à cause des conditions indignes mais parce qu'ils présentaient ces nouveaux arrivants comme une menace pour la sécurité.

Les travailleurs du site, eux, font ce travail par

conviction et réclament les moyens financiers et humains permettant de trouver des solutions dignes pour tous. Ils ne veulent pas cautionner et participer à cette politique, assumée par les autorités, qui vise à maltraiter les étrangers pour les dissuader de venir. Ils ont pu exprimer leur colère à leur direction lors de cette journée de mobilisation, et ne comptent pas en rester là !

Correspondant LO

Aides à domicile : essentielles et sous-payées

La ministre de la Santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées a pris, le 19 mars, un arrêté qui va contre l'intérêt de beaucoup de personnes concernées par ce titre ronflant.

Stéphanie Rist s'oppose à l'avenant 72 de la convention collective des 192 000 aides à domicile comportant une revalorisation de leur salaire de 64 euros brut par mois. Cet avenant avait été approuvé, non seulement par les syndicats de salariés, mais aussi par la fédération patronale USB-domicile, la plus importante du secteur.

Ce secteur regroupe des employeurs privés, mais aussi beaucoup de

structures associatives sur lesquelles les départements et l'État se déchargent. Elles œuvrent à maintenir à domicile les personnes trop âgées, handicapées ou en mauvaise santé pour accomplir seules les tâches du quotidien. Ces milliers d'employeurs peinent à recruter suffisamment d'aides à domicile, à 95 % des femmes, pour assumer ces tâches qui augmentent avec le vieillissement de la population. Ils

ont donc approuvé l'avenant revalorisant les salaires du secteur, dont 40 % sont inférieurs au smic à cause des temps partiels.

Mais les départements ne veulent pas allouer plus d'argent à ces associations et l'État ne veut pas compenser les 145 millions d'euros par an que cette modeste augmentation représenterait. Au passage, l'arrêté ministériel s'oppose aussi à d'autres mesures comme des primes, des tickets-restaurant ou des augmentations du taux payé pour les heures de nuit.

Les aides à domicile resteront donc sous-payées et bien des personnes ayant besoin d'aide n'en trouveront

pas, mais l'État pourra acheter à Dassault deux Rafale supplémentaires.

Lucien Détroit



LP DUSAN BEKIC

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 0148108620 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 9 900 exemplaires. Impression : Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2026.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe ☐

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Italie : une claque pour Meloni

Le référendum sur la justice voulu par la cheffe du gouvernement italien, Giorgia Meloni, qui s'est déroulé les 22 et 23 mars, a tourné à la défaite pour celle-ci. Le « non » à la réforme judiciaire l'a emporté nettement, avec 53,7 % des suffrages.

Le référendum portait sur une réforme de la justice déjà votée par le Parlement. La principale mesure consiste à séparer les professions de juge et de procureur et à créer pour chacune de ces catégories un conseil supérieur de la magistrature distinct, dont les membres devaient être en partie choisis par le gouvernement.

Pour Meloni, il s'agissait d'imposer un contrôle plus grand sur le pouvoir judiciaire, accusé d'être trop « politisé » et de manœuvrer contre le gouvernement au lieu de rendre la justice. Il faut dire que, dernièrement, des tribunaux italiens ont rendu des jugements qui sont autant de camouflets à sa politique, notamment sur la déportation des migrants arrivés en Italie vers les centres de rétention implantés en Albanie. Le gouvernement a ainsi été obligé d'accepter le retour de plusieurs de ces migrants déportés et même d'en indemniser certains. Meloni avait alors dénoncé « un nouveau jugement politique [...] contre les Italiens et leur sécurité ».

Accuser les juges de faire de la politique pour nuire au gouvernement est une

vieille lune de la droite italienne. En son temps, feu Berlusconi avait entrepris une véritable croisade contre les « complots des juges rouges » qui osaient le mettre en cause. Il faut dire que, entre ses entreprises et affaires, en partie liées à la mafia, et ses mœurs plus que douteuses, son nom était souvent prononcé dans les tribunaux !

Le retour des « juges rouges »

Meloni et ses alliés n'ont pas été en reste dans leur campagne pour le « oui ». Du côté de la Ligue de Matteo Salvini, on a expliqué que « dire non à la réforme de la justice, c'est dire oui à l'islam ». Quant à Meloni elle-même, elle a affirmé que, si le non l'emportait, les dealers envahiraient les rues en toute impunité, de même que les violeurs et les pédophiles, tandis que des hordes de migrants déferleraient, sous-entendant bien sûr que la présence de ces derniers n'était pas étrangère à tous ces crimes impunis.

En s'engageant dans un référendum pour « donner la parole aux Italiens », Meloni a sans doute fait le pari de

voir confirmer sa légitimité politique, sans lésiner sur la démagogie sécuritaire et les arguments contre le prétendu laxisme d'une justice « gauchiste ». Le calcul était mauvais car c'est tout le contraire qui s'est produit. Une large fraction de l'électorat s'est effectivement mobilisée, avec près de 60 % de participation, voyant là l'occasion d'exprimer son rejet de la politique du gouvernement.

C'est le cas de la jeunesse : 67 % des électeurs âgés de 18 à 34 ans se sont déplacés et près de 60 % d'entre eux ont voté non. Pour beaucoup, au-delà de l'opposition à la réforme de la justice, c'était aussi sans doute un moyen de dire non à la politique pro-Trump et à l'engagement de Meloni dans la guerre.

Sauver la Constitution ?

La claque prise par Meloni a de quoi réjouir un large milieu, notamment les jeunes qui ont participé nombreux aux manifestations contre le génocide à Gaza et pour la paix, ainsi que ceux qui s'inquiètent de la montée du racisme et de la poussée de l'extrême droite.

Mais, du côté des partis, des syndicats et des associations qui ont fait campagne pour le non, c'est aux cris de « Vive l'Italie qui résiste » et « Les jeunes ont sauvé la



Manifestation à Rome pour le non.

Constitution antifasciste » qu'on a célébré la victoire. Maurizio Landini, le secrétaire du syndicat CGIL, y a vu un « nouveau printemps politique », tandis que le président des « comités citoyens pour le non » comparait cette victoire à la « lutte des partisans ».

Entre deux couplets de *Bella Ciao*, reprise en chœur sur les places des grandes villes, les dirigeants politiques comme Elly Schlein, du Parti démocrate (PD) de centre gauche, ou Giuseppe Conte, du populiste Mouvement 5 étoiles (M5S), se sont empressés de parler primaires en vue de la constitution d'une alternative « de gauche » pour les prochaines échéances électorales de 2027.

Les discours de cette opposition, en fait, sont déjà significatifs du peu que l'on peut en attendre. La Constitution de 1947 est brandie

comme un certificat démocratique car « née de la résistance antifasciste ». À l'époque, elle marqua précisément la volonté de tous les dirigeants, Parti communiste compris, de remettre en selle l'appareil d'État et la bourgeoisie, largement compromis durant la dictature fasciste en le parant de quelques oripeaux prétendument « sociaux ». Les représentants actuels de partis comme le M5S ou le PD, qui ont, ensemble ou séparément, mené une politique anti-ouvrière et ouvert la voie à l'extrême droite, y font référence en espérant revenir au pouvoir munis d'une auréole démocratique et antifasciste pour reprendre en fait la même politique. Ceux qui veulent s'opposer à l'évolution terrible de la société ne peuvent en aucun cas leur faire confiance.

Nadia Cantale



La Fête de Lutte ouvrière : samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 mai à Presles

Les 23, 24 et 25 mai, durant le week-end de la Pentecôte, le grand rassemblement annuel de Lutte ouvrière permettra à tous nos camarades et amis de se retrouver dans le grand parc boisé du château de

Bellevue, à Presles, dans le Val-d'Oise.

Samedi à 17 heures, meeting de bienvenue avec Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier ; dimanche et lundi à 15 heures, meetings avec Nathalie Arthaud.



Forums et débats

La Fête, rassemblement révolutionnaire, est un lieu de débats. Elle est pour tous ceux qui ont l'ambition de changer le monde l'occasion de se rencontrer, de confronter leurs idées avec celles des autres et notamment avec

des militants politiques de France, d'Europe, d'Afrique ou d'ailleurs. De nombreux débats et conférences seront organisés sur des thèmes politiques, historiques, ainsi que des forums sur les problèmes d'entreprise.

Pour les enfants : tout est prévu !

Les jeux pour petits et grands sont nombreux et accessibles gratuitement pour la plupart.

Les bébés de plus de trois mois peuvent être accueillis dans une garderie où des camarades compétents et attentifs s'occuperont d'eux. Les plus grands pourront se divertir à la Cité des Jeunes, où de nombreuses activités leur



seront offertes : maquillage, jeux, dessins animés, conteur, bal costumé...

Cartes et bons

La carte d'entrée, valable trois jours, coûte 15 euros jusqu'au 10 mai à minuit. Ensuite, elle coûtera 25 euros. Elle est éligible au Pass Culture. L'entrée pour les enfants de moins de 14 ans

accompagnés est gratuite.

On peut profiter de 20 % de réduction sur les dépenses à la Fête en se procurant les bons d'achat : payés à l'avance 4 euros, ils valent 5 euros à la Fête.

Renseignements, billetterie, programme : <https://fete.lutte-ouvriere.org/>

